

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Thionvillois



Bilan de la concertation

Arrêt du SCoT, le 3 juin 2019

SOMMAIRE

1- Modalités de la concertation	2
A- Objectifs et modalités de la concertation prévues par le Syndicat Mixte	3
B- Bilan des moyens mis en œuvre pour la concertation	3
2- La concertation et la prise en compte des observations du public	7
A- Les observations du public	8
B- La prise en compte des observations et contributions du public	11
3- Annexes : articles de presse et autres éléments de concertation	12

1



MODALITÉ DE LA CONCERTATION

A. Objectifs et modalités de la concertation prévues par le Syndicat Mixte

Les objectifs et modalités de concertation prévues pour la révision du Schéma de Cohérence Territoriale ont été fixés par le Comité du Syndicat Mixte du SCoT du Thionvillois dans sa délibération du 29 juin 2017. Il s'agit des modalités suivantes :

- Ouverture, aux sièges du Syndicat Mixte et de chacune des communautés de communes ou d'agglomération membres, d'un dossier de concertation consultable par le public, actualisé au fur et à mesure de l'avancement des études, accompagné d'un registre ou d'une urne, chargés de recueillir les observations du public ;
- Tenue de réunions publiques, pouvant être associées à une exposition, organisées aux moments importants de l'évolution du dossier en particulier :
 - Sur le projet de diagnostic,
 - Sur le projet d'aménagement et de développement durable
 - Avant l'adoption des dispositions du document d'orientations générales.
- Information périodique sur l'avancement des études et la mise en œuvre de la concertation dans des médias (journaux, revues, publications locales notamment et le site internet du SCoT).

B. Bilan des moyens mis en œuvre pour la concertation

Tous les objectifs et les modalités de mise en œuvre de la concertation ont été respectés et réalisés conformément à ce qui était prévu dans la délibération de prescription de la révision et au-delà sur certains points (cf. tableau ci-après), avec une intensité plus forte sur certains points (organisation d'une exposition évolutive selon l'état d'avancement du projet, site internet dédié au SCoT - <http://scotat.proscoteau.fr/>), permettant aux habitants de recevoir une information régulière sur l'avancement des travaux et d'y contribuer, en faisant part de leurs observations.

Trois réunions publiques ont eu lieu informant des étapes de la révision tout au long de la procédure. Les personnes publiques, habitants et associations ont été informés de ces réunions par une publication dans la presse locale. Des affiches ont été mises dans l'ensemble des intercommunalités et des communes ainsi que sur les sites internet du SCoTAT et des collectivités.

Divers articles sur la révision ou concernant des sujets en lien avec les enjeux de la révision sont parus dans la presse quotidienne locale. Les supports de présentation sur l'avancée de la révision, les éléments de diagnostic, le projet d'aménagement et de développement durable du SCoT débattu, les éléments du document d'orientations et d'objectifs et des lettres d'information ont été mis en ligne sur le site internet et sont accessibles à tous.

Les différents outils de communication mobilisés, les réunions et échanges ont permis aux personnes publiques associées, partenaires, élus, acteurs du territoire et aux habitants, d'accéder à une information régulière tout au long de la procédure et d'apporter leur contribution au projet de révision du SCoT. Les habitants, les associations locales et les différents acteurs du territoire ont eu différentes occasions de prendre part au projet et de donner leur avis.

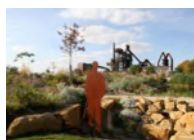
À ces modalités de concertation s'est ajoutée une large mobilisation de l'ensemble des élus, au travers de nombreux séminaires, réunions de travail et commissions techniques du SCoTAT ainsi que des personnes publiques associées et consultées, invitées aux moments clés de chaque phase de réalisation du dossier (diagnostic, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, Document d'Orientation et d'Objectifs).

Conformément au Code de l'urbanisme, la concertation, pleine et sincère, s'est déroulée tout au long du projet.

Modalités de concertation	Mise en œuvre	Modalité d'information	Exemples de documents supports, d'information, etc.
Information dans la presse et publications du SCOTAT	<ul style="list-style-type: none"> - Publication du SCOTAT (juin 2018) : « Lettre d'information n°1 », - Publication du SCOTAT (avril 2019) : « Lettre d'information n°2 », - Le Républicain Lorrain (05/02/2019) : « Schéma de cohérence territoriale : une révision participative », - Des informations ponctuelles dans des bulletins municipaux et intercommunaux, - Des affiches annonçant chacune des réunions publiques transmises à l'ensemble des communes et EPCI. 		<ul style="list-style-type: none"> - Annexe 1 : Exemples d'articles parus dans les journaux locaux - Annexe 2 : Communiqués de presse annonçant une réunion publique. - Annexe 3 : Courrier destiné aux maires annonçant une réunion publique. - Annexe 4 : Exemple d'annonce de réunions publiques sur le site internet de collectivités du SCoTAT. - Annexe 5 : Exemple d'affiche annonçant la réunion publique DOO (affichée dans les communes et EPCI).
Mise à disposition de dossiers d'information dans plusieurs lieux	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition du public des pièces du dossier au fur et à mesure de l'élaboration aux sièges des EPCI et du SCOTAT (Diagnostic-EIE, panneaux d'exposition, PADD, DOO), - 2 publications du SCoTAT (une à chaque phase du SCoT) imprimées chacune à 5 000 exemplaires et mises à disposition dans les communes et EPCI du territoire. Ces publications explicitaient l'état d'avancement du SCoT, les points importants du projet aux différentes phases, ainsi que les moyens de concertations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Site internet du SCoT - Publications du SCoTAT (lettre d'information) - Affiches en mairie et EPCI. 	<ul style="list-style-type: none"> - Annexe 6 : « Lettre d'information » du SCoTAT.
Débat public sous forme de réunions publiques	<ul style="list-style-type: none"> - 3 réunions publiques à l'échelle du SCoTAT: <ul style="list-style-type: none"> o 23/04/2018 à Thionville : phase diagnostic et EIE, o 05/02/2019 à Thionville : phase PADD, o 02/04/2019 à Thionville : phase DOO. 	<ul style="list-style-type: none"> - Site internet de certaines communes ou EPCI - Presse locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Annexe 7 : Support de présentation de réunion publique - Annexe 8 : photos de réunions publiques et de séminaires.

Modalités de concertation	Mise en œuvre	Modalité d'information	Exemples de documents supports, d'information, etc.
Exposition	<ul style="list-style-type: none"> - Exposition sur le SCoT réalisée à partir de juillet 2018, consultable aux sièges des EPCI et du SCoTAT et sur le site Internet du SCoT. Cette exposition a été évolutive, suivant l'avancement du projet : 6 panneaux d'exposition pour le diagnostic et 6 panneaux pour le PADD et DOO, exposés depuis avril 2019, soit 12 panneaux d'exposition au total. 	<ul style="list-style-type: none"> - Publications du SCoTAT (lettre d'information), - Information donnée lors des réunions publiques, - Site internet du SCoT 	<ul style="list-style-type: none"> - Annexe 9 : annonce de l'exposition sur le SCoT. - Annexe 10 : exemples de panneaux d'exposition
Registres	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition aux sièges des intercommunalités membres du SCoT et au siège du Syndicat Mixte du SCoTAT. 		
Site internet	<ul style="list-style-type: none"> - Lancé au moment de la phase diagnostic fin 2017 et régulièrement actualisé, le site internet consacré au SCoT : <ul style="list-style-type: none"> o Explique ce qu'est un SCoT et sa démarche de réalisation, o Met à disposition des documents du SCoT au fur et à mesure de son avancement, o Permet le téléchargement des publications du SCoTAT. <p>Certains EPCI et communes du territoire ont utilisé leur site internet pour diffuser des informations sur le SCoT et/ou faire un renvoi vers le site internet du SCoT.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Annexe 11 : Captures d'écrans du site internet du SCoT (avril 2019)

2



LA CONCERTATION ET LA PRISE EN COMPTE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

A. Les observations du public

1. Les principales observations issues des réunions publiques

Lors des trois réunions publiques, les participants ont exprimé leurs observations. Celles-ci sont regroupées ci-dessous par thème et reflètent la teneur des débats.

Les sujets abordés par le public rejoignent les enjeux que les élus ont identifié et pour lesquels le projet de SCoT, dans le cadre de ses compétences, s'attache à apporter des réponses.

► Réunion publique du 23/04/2019 à Thionville (phase diagnostic)

Suite à une introduction du Président, la parole est donnée au bureau d'études, qui présente les grandes lignes du diagnostic. S'en suivent des débats avec le public, qui ont porté sur les thèmes suivants (NB : les réponses apportées au public apparaissent en bleu) :

- Dans le cadre des projets d'infrastructures mentionnés par le SCoT figure l'A31 bis. Quel sera son tracé ?
 - Ce n'est pas le SCoT qui fait le choix du tracé. Le SCoT intégrera le tracé lorsque celui-ci sera arrêté par l'État. D'autre part le SCoT n'a pas la compétence pour in fine trancher sur cet axe, mais les élus du territoire et les partenaires, au premier chef desquels l'État, sont dans une optique de travailler ensemble pour la réalisation de ce projet.

- Un participant s'interroge sur les conséquences des fermetures de service de santé (exemple à Hayange).
 - Cherchant à conforter l'offre du territoire en équipements et services pour répondre aux attentes de sa population actuelle et future, le SCoT soutient toutes actions visant à maintenir une offre de santé suffisante sur le territoire. De plus, les collectivités sont invitées à soutenir l'essor du numérique et des nouvelles technologies en tant que leviers pour aider à contenir le phénomène de désertification médicale ressenti dans certains espaces du territoire (actions en lien avec l'e-médecine et les consultations à distance).

► Réunion publique du 05/02/2019 à Thionville (phase PADD)

- Un participant souligne l'enjeu de la congestion automobile sur le réseau routier, y compris sur le réseau secondaire.
 - Au travers de l'organisation de son offre de transport, le SCoT soutient les projets d'infrastructures visant à fluidifier les déplacements à son échelle et avec les territoires voisins. Les actions liées au covoiturage, au projet de BHNS, au soutien des lignes ferroviaires existantes ou plus généralement à la place des gares dans l'organisation de l'offre de transport sont au cœur de la réflexion du SCoT. En effet, à ce stade, il s'agit de trouver de nouveaux appuis à l'organisation des mobilités, qui vont au-delà de la seule question des infrastructures, c'est-à-dire des solutions qui s'appuient sur les nouveaux moyens et pratiques de mobilité : covoiturage, P+R, etc. Les projets du BHNS et de l'aménagement de la gare de Thionville conduiront également à donner du souffle à l'usage du train.

- Le développement des nouvelles technologies et de l'utilisation du numérique risque d'accroître la fracture numérique pour une frange de la population.
 - Si le SCoT soutient l'essor du numérique en lien avec les activités économiques du territoire, les mobilités, l'accès à l'offre de santé, ... il recommande néanmoins aux collectivités d'accompagner en formations les populations les plus susceptibles d'être confrontées à cette problématique.
- Un participant rappelle les grands projets d'infrastructures programmés et souhaite qu'ils soient réalisés.
 - Cette observation n'appelle pas de réponse particulière.
- Les évolutions programmées des lignes de transports en commun du SMITU.
 - Il est précisé que le SCoT n'inscrit pas de projets d'évolution du réseau du SMITU. Il est néanmoins précisé que le SMITU va lancer prochainement une étude origine / destination.

► Réunion publique du 02/04/2019 à Thionville (phase DOO)

- Des demandes de précision sont faites par certains participants sur les modalités de la procédure, la durée et l'intérêt de la révision du SCoT, ainsi que les liens entre le SCoT et les documents supra locaux ou les démarches de PLUi.
- Compatibilité entre PLU et SCoT lorsque qu'une commune n'est pas couverte par un PLUi.
 - Le Syndicat Mixte, en tant qu'entité porteuse du SCoT, est une personne publique associée vis-à-vis des documents d'urbanisme

locaux. Il est donc amené à émettre un avis sur ces derniers de façon à s'assurer de la compatibilité entre SCoT et documents d'urbanisme locaux.

- Comment sont effectuées les remontées statistiques permettant de suivre la mise en œuvre du SCoT ?
 - Dans le cadre du rapport de présentation du SCoT, une pièce est consacrée à l'identification des indicateurs de suivi. On s'appuie sur ces indicateurs pour associer le SCoT avec le PLU. D'autre part, depuis 2014 un observatoire a été mis en place afin de suivre les évolutions du territoire en lien avec les objectifs du SCoT. Entre 2004 et 2014, cela a ainsi permis de mettre en évidence que les tendances en termes de consommation d'espace sont dans les proportions fixées par le SCoT actuellement en vigueur.
- Attrait de la population locale pour s'installer au Luxembourg.
 - Concernant l'emploi, si les tendances de desserrement de l'économie luxembourgeoise apparaissent comme un facteur positif sur lequel s'appuyer, le projet du territoire doit développer de la croissance endogène pour être soutenable (et réduire sa dépendance à l'extérieur). En ce sens, plusieurs filières offrent du potentiel : l'industrie, l'écoconstruction, le tertiaire, le tourisme ou encore l'agriculture.
- L'analyse des friches commerciales sur le territoire.
 - Il est rappelé que le SCoT accorde une place de choix aux questions de développement commercial dans une recherche de cohérence entre commerces de proximité et commerces de périphéries, notamment en appui de divers actions portées par certaines communes ou EPCI (ex : programme Action Cœur de Ville à Thionville). Il est également précisé qu'une étude sur le commerce, complémentaire à la révision du SCoT, sera prochainement réalisée.

- Mobilité en liens avec le Luxembourg et coordination des transports ferroviaires avec les bus (l'exemple de Volmerange étant cité).
 - Il est précisé que le SCoT met bien en avant des conditions d'aménagement favorisant l'intermodalité autour de nœuds de mobilité, dont les gares font parties. Volmerange est intégré dans ces réflexions.
- État d'avancement du projet de bus à haut niveau de service (BHNS) et interrogation pour savoir si celui-ci sera en site propre sur l'ensemble du tracé.
 - Dans le secteur du Val de Fensch cela n'est pas possible. Néanmoins, le BHNS sera en site propre dans l'hyper-centre de Thionville et mixte sur la commune de Yutz.

2. Les demandes, observations et remarques issus des registres de concertation

Une contribution a été formulée dans les registres mis à disposition du public. Celle-ci porte sur les points suivants :

- Le SCoT évoque une coopération à développer entre les pôles de Cattenom et Bouzonville et Ennery pour mieux renforcer les filières énergies et mécaniques du futur. Une coopération plus large devrait être envisagée, par exemple avec l'université de Lorraine ou de Bourgogne, qui sont en pointe pour la voiture à hydrogène.
 - La logique mise en avant dans le SCoT tend bien vers cette coopération. Ces coopérations impliquent en outre les pôles de Thionville et de la Fensch sur tout ce qui relève de la R&D, du développement de l'offre tertiaire et de la formation, qui sont à même de faciliter ces coopérations.

Au-delà de cette question, les enjeux de coopérations relèvent aussi des entreprises elles-mêmes, ce qui ne relève pas de la compétence du SCoT. En revanche, le projet d'aménagement prend en compte les besoins fonciers et immobiliers nécessaires, que ce soient pour des activités tertiaires ou industrielles participant de cette évolution des productions.

- Une anticipation de la fermeture de la centrale nucléaire de Cattenom aurait pu être pensée, notamment en affirmant la volonté d'une politique industrielle pour la fabrication de matériels dans l'énergie verte.
 - La remarque relative à la centrale de Cattenom ne relève pas du SCoT, mais de politiques nationales.

Pour les énergies « vertes », le SCoT prend ce sujet à bras le corps sous les dimensions des énergies renouvelables et du développement d'activités et savoir-faire sur l'éco construction, les activités de R&D de Florange E2i, le pôle éco rénovation d'Aumetz, etc.
- Il est prévu que les routes départementales soient le support du rabattement des mobilités (développement du bus et de la voiture autonome). Si ceci est un objectif positif, comment le mettre en œuvre alors que les départementales sont saturées aux heures de pointes ?
 - Les réflexions portées par le SCoT s'inscrivent dans un schéma de mobilité globale cherchant à améliorer l'accès aux gares du territoire, en complément de modes de déplacement complémentaires. Les routes départementales seront les supports des réflexions des collectivités territoriales pour développer le covoiturage et faire en sorte que les transports en commun, qui pourraient être prévus sur ces axes, aient des conditions de circulations favorables.

- Si des points de collecte des ordures ménagères sont développer, le risque est que cela se transforme en dépôts « sauvages ».
 - Concernant cette remarque sur les points de collecte des déchets pour lesquels une crainte est formulée, il n'appartient pas au SCoT de localiser les points de collecte à l'échelle des opérations d'aménagement. Par contre, il veille à leur insertion au sein de l'espace urbain pour ne pas générer d'espaces dégradants. Il appartiendra aux collectivités de mettre en œuvre les modalités opérationnelles adéquates.
- Le SCoT soutient le développement des mobilités douces. Néanmoins, la place de la voiture individuelle dans les déplacements étant importante dans une ville moyenne comme Thionville, cela met en avant des enjeux de stationnement et les impacts sur le commerce de centre-ville.
 - Il ne s'agit pas de poursuivre une politique favorable aux développements de la voiture individuelle. Il s'agit de rendre les cœurs commerçants plus attractifs pour les habitants et pacifiés du point de vue des mobilités douces, pour renforcer un cadre favorable au développement du commerce.

3. Les demandes, observations et remarques relevant d'autres supports média ou de correspondances

Aucune demande, observation ou remarque n'a été formulée.

B. La prise en compte des observations et contributions du public

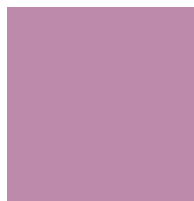
Les réunions publiques réalisées à chaque étape clef de l'élaboration du projet de SCoT ont montré l'intérêt du public présent pour le projet et a contribué à sa construction.

Ainsi, sur les questions liées au projet du territoire, les avis n'ont pas remis en cause les choix fondamentaux des élus. Au contraire, les échanges et débats ont souligné :

- L'intérêt vis-à-vis du SCoT pour affirmer une stratégie territoriale à l'échelle de la grande région.
- Les attentes fortes de la population à l'égard des mobilités, et l'importance des infrastructures ferroviaires et routières pour la desserte de l'ensemble du territoire et ses connexions avec les territoires voisins.
- L'importance à accorder à l'échelle de proximité pour la préservation des solidarités entre les territoires, tant sur les équipements et services que sur les transports, pour réduire les déplacements contraints et rapprocher les lieux de vie et les lieux d'emploi. Ces points convergent avec les choix mis en exergue au travers du PADD et du DOO pour une stratégie de connectivité du territoire renforcée.
- Le levier du numérique, perçu comme un nouvel appui pour le développement des territoires ruraux.
- Les possibilités de développer de nouveaux secteurs d'activités innovants, notamment en lien avec les savoir-faire productifs locaux.

Ces échanges entre les élus et les habitants ont ainsi confirmé les enjeux identifiés dans le document du SCoT et auxquels il s'attache à répondre, faisant apparaître ainsi une vision partagée des problématiques et opportunités du territoire.

3



ANNEXES : ARTICLES DE PRESSE ET AUTRES ÉLÉMENTS DE CONCERTATION

ANNEXES 1 : EXEMPLES D'ARTICLES PARUS DANS LES JOURNAUX LOCAUX

MOSELLE NORD

Schéma de cohérence territoriale : une révision participative

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Thionvillois a engagé sa révision. Une démarche à laquelle le public est invité à participer en débattant sur les enjeux de ce document à la faveur de réunions. La seconde de quatre sera organisée ce mardi soir à partir de 18h à la salle multifonctionnelle du Val Marie.

Quels enjeux ?

Le SCoT, c'est un projet de territoire synthétique avec une vision d'avenir sur tous les éléments qui participent au fonctionnement d'un territoire : Habitat, Commerce, les Équipements, les services, l'environnement, les énergies renouvelables, la mobilité à l'échelle de l'agglomération.

Une aggie qui compte au total quelque 100 communes et près de 260 000 habitants. Le SCoT, c'est aussi un document d'aménagement qui organise la cohérence globale de

l'ensemble des projets menés dans ces domaines. Une sorte de fil rouge pour la mise en œuvre des plans et programmes locaux (plan local d'urbanisme, programme local de l'habitat, etc.). Un véritable outil de projection territoriale à 15 ou 20 ans.

Un mode de processus de révision en cours peut être consulté sur le site internet SCoT et ainsi que l'ensemble des documents afférents. Il est également possible de contacter par écrit :

Site internet :

• <http://scotat.parcob-mau.fr/>
ou par courriel en écrivant au SCoT ou encore en direct dans les registres disponibles au siège du syndicat ou des communes de communes ou d'agglomérations adhérentes, aux heures d'ouverture habituelles.
Syndicat mixte du SCoTAT
40, rue de Vieux-Village
57100 Thionville



Photo: Agglomération de la Vallée de la Moselle. Photo: Agglomération de la Vallée de la Moselle. Photo: Agglomération de la Vallée de la Moselle.

Grand Est

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

« Organiser le développement en bonne intelligence »

Le Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération thionvilloise, SCOTAT, œuvre sur un territoire complexe, le nord mosellan. Complexe en raison de sa situation géographique particulière, frontalière, avec des enjeux forts que sont l'habitat, la mobilité, la préservation de l'environnement. Rencontre avec Roger Schreiber, son président, et Thierry Carré son directeur, alors que la révision du SCOTAT est à mi-parcours.



Roger Schreiber, président du Syndicat mixte du SCOTAT, adjoint au maire de Thionville en charge de l'urbanisme, et Thierry Carré, directeur de ce syndicat : « Notre challenge est d'agréger les différents secteurs qui composent notre territoire, de les faire progresser de façon harmonieuse en matière d'emploi, d'accès au numérique, de préservation de l'environnement, des équipements et services aux particuliers et aux entreprises. Tout en tirant profit de leurs spécificités. »

« La gare de Thionville, plus précisément tous les terrains alentours, sont emblématiques de ce qui sera réalisés dans les espaces urbains et péri-urbains ces prochaines années. Ce secteur, dévolu pendant de longues années à des activités ferroviaires mais aussi à l'abattoir de la ville, va connaître une seconde vie. Il va abriter un ensemble résidentiel, d'environ 1.200 logements. Le site accueillera aussi un hôtel ainsi qu'une antenne locale du Conseil régional. Sans consommation de terrains supplémentaires, explique Roger Schreiber, président du syndicat mixte du SCOTAT, le Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération de Thionville. Nous

sommes entrés depuis plusieurs années dans une logique d'économie du foncier, au sens de non gaspillage. Des terres agricoles et des espaces naturels. Le raisonnement des urbanistes, des aménageurs s'appuie désormais sur la reconquête des friches industrielles, commerciales, afin de coller aux nouvelles exigences de l'État. Mais aussi parce que les promoteurs y ont un réel intérêt financier, le foncier étant devenu particulièrement onéreux sur l'ensemble de notre territoire ».

Le SCOT qui précise les grands axes de développement sur le bassin de vie du nord-mosellan (voir encadré) avait été adopté en 2014. Depuis l'an passé, la Communauté de communes du Bouzonvillois a fusionné avec celle des Trois Frontières, créant une nouvelle entité. Cette entrée du Bouzonvillois dans le giron du SCOTAT a enclenché de fait sa révision. Mais une révision rendue aussi quasiment obligatoire par l'accélération des mutations en matière d'urbanisation, d'équipements, de transports, de trajets domicile-travail au quotidien... L'enjeu étant de coller au mieux aux réalités économiques et de structurer le développement au-delà de l'axe Metz-Thionville.

Un fil rouge pour l'aménagement du territoire

« La vocation d'un SCOT est d'être un document d'urbanisme s'articulant sur les spécificités locales dans un projet cohérent et partagé qui permette d'anticiper les défis de demain – numérique, mutations des modes de vie et de travail – et les enjeux et évolutions à grande échelle, régionale, nationale, transfrontalière, précise la lettre d'information du SCOTAT de mai 2018. Il est le fil rouge pour la mise en œuvre des plans et programmes d'un territoire, plans locaux d'urbanisme, programme locaux de l'habitat. »

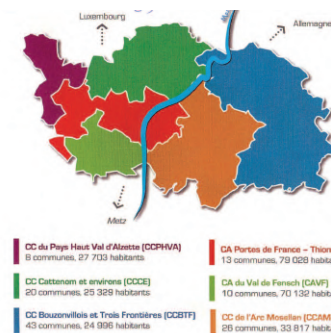
Le territoire doit rester innervé

« Nous sommes sur un bassin de vie complexe, souligne Roger Schreiber. Avec d'une part le nord du Sillon lorrain, sa concentration d'activités, ses flux humains et économiques : des déplacements dits pendulaires (1) et les transports internationaux. D'autre part les zones à l'ouest de la Moselle à l'intense passé sidérurgique et les secteurs plus ruraux à l'est, prisés pour leur cadre de vie. Notre challenge est d'agréger ces sous-ensembles, de les faire progresser de façon harmonieuse en matière d'emploi, d'accès au numérique, de préservation de l'environnement, des équipements et services aux particuliers et aux entreprises. Tout en tirant profit de leurs spécificités. Notre souci est de ne pas avoir, d'un côté, des cités dortoirs et de l'autre, un axe central engorgé au quotidien, avec des habitants « condamnés » à des migrations journalières au-delà de nos frontières. Nous sommes un des corridors de l'Europe où transitent d'importants flux de marchandises. Nous devons davantage tirer parti de notre emplacement stratégique, en faire un atout avec des activités liées à la logistique. Comme cela va être le cas plus au sud, avec l'implantation d'Amazon sur la base d'Aigny. L'ensemble du territoire doit rester innervé, pour désengorger ce sillon mosellan et tendre à l'équilibre sur l'ensemble du bassin de vie. Certains secteurs ont par exemple la carte du tourisme, des services à jouer. Les retombées des grands projets en termes d'emplois dans le domaine industriel, de la logistique donc, de la construction, doivent profiter à tous. »

« Alors que dans la période équivalente au premier SCOT, la progression démographique était de l'ordre de 0,7 % par an, les dernières prévisions tablent sur une progression de 0,85 % pour les quinze prochaines années, souligne pour sa part Thierry Carré, le directeur du syndicat mixte du SCOTAT. Sur la seule communauté d'agglomérations Portes de France - Thionville, le nombre d'autorisations d'urbanisme, qui englobent permis de construire, permis d'aménager, mais aussi de démolir, s'établissait à un peu plus de 950 en 2008. Nous sommes actuellement à 3000 autorisations par an... Avec un impératif pour le SCOTAT : organiser ce développement des constructions en bonne intelligence. Sachant que certains sites notamment post-industriels sont autant de points noirs, avec des gaz de sols, des nappes souterraines polluées. Des zones qu'il faut remettre en bon état sanitaire avant toute nouvelle occupation. En revanche, la démarche est doublement vertueuse : ces terrains seront assainis, puis connaîtront une deuxième vie. Un exemple à Basse-Ham avec les secteurs anciennement occupés par des activités de laminage à froid. »

Un consensus des élus

Dans les secteurs qui « bougent », Roger Schreiber cite le projet de rénovation urbaine de la Côte des roses, à Thionville toujours. Le quartier devait accueillir un « hôtel hospitalier » qui serait le premier du genre en France : un établissement dont la vocation sera de proposer un suivi de soins, entre l'hôpital proprement dit et le domicile. À la frontière avec le Luxembourg, le secteur d'Alzette-Belval, correspondant à l'ancienne friche industrielle de Micheville, est en plein renouveau urbanistique. La mise en place d'un éco-parc y a démarré en octobre 2017. Le programme prévoit des constructions à haute performance énergétique, mais aussi des aménagements en faveur de la biodiversité. Quant à la zone Europort, à Illange, située sur la friche post-Arcelor, elle bénéficiera d'un ajout majeur, le transport trimodal, fluvial-train-route. Elle devrait accueillir un abattoir, demandé depuis longtemps par la profession agricole. Plusieurs entreprises se sont également positionnées pour s'installer sur la zone.



Le SCOT de l'agglomération thionvilloise est porté par le Syndicat mixte SCOTAT qui regroupe six communautés d'agglomérations et de communes. Il englobe 120 communes, pour près de 261.000 habitants.

« Notre objectif est que le PADD (voir encadré) soit approuvé avant les élections, souligne le président. Le temps de l'aménagement est long, souvent en décalage avec les mutations socio-économiques. Nous avons toutefois la chance, au niveau politique, d'avoir un consensus, ce qui devrait nous permettre d'avancer assez vite ». Le calendrier prévisionnel prévoit une enquête publique courant 2019 et une approbation du nouveau SCOT pour fin d'année prochaine.

Dominique PÉRONNE

(1) Déplacements pendulaires : se dit des déplacements quotidiens des personnes de leur domicile à leur lieu de travail et inversement. Un Français parcourt en moyenne 45 km par jour, soit neuf fois plus qu'il y a cinquante ans (voir notre article sur les mobilités transfrontalières, « Comment éviter la congestion », n°21, 13 mars 2018)

Site internet pour la révision du SCOT : <http://scotat.proscot-eau.fr>
Syndicat mixte du SCOTAT, 40 rue du Vieux Collège (locaux mairie), 57109 Thionville, 03 82 51 35 12 syndicat.scotat@scotat.fr

Les différentes étapes de la révision d'un SCOT

1. Diagnostic et état initial de l'environnement : analyse du fonctionnement environnemental, social et économique d'un territoire.
2. Élaboration d'un projet d'aménagement et de développement durables, PADD : fixation de la stratégie de développement du territoire pour les quinze-vingt ans à venir.
3. Définition d'un DOO, Document d'orientations et d'objectifs : traduction réglementaire du PADD sur les plans locaux d'urbanisme, les cartes communales.
4. Enquête publique : procédure administrative permettant la consultation des personnes publiques associées (services de l'État, DREAL, CCI...) et la réalisation d'une enquête publique invitant tous les habitants à se prononcer sur le projet.

ANNEXES 2 : EXEMPLES DE COMMUNIQUÉS DE PRESSE ANNONÇANT LES RÉUNIONS PUBLIQUES

Républicain Lorrain 28/03/2019

EST-CE QU'ON EN PARLE TROP? Les ressorts du changement

L'AVIS DE JEAN-MARC LOUIS

Il apparaît évident que, dans la crise que traverse notre société, se pose la question de sa capacité à changer. On a parlé ici de nouveau monde, de nouveaux paradigmes économiques, sociaux, culturels nécessaires. Car il est faux de penser que le mouvement des gilets jaunes, par exemple, est porté par un désir de changement. **Celui-ci demande de se mettre en perspective et le mouvement évoqué se focalise dans l'immédiateté de revendications concrètes.**

Quant aux chemins vers la construction d'une nouvelle société démocratique, ils restent sous la forme de grands principes dont il est pas sûr que la majorité des personnes neveu la part d'engagement de soi et les changements que cela implique. Tout changement suppose une rupture liée à la remise en cause de soi-même, de ses habitudes, de ses idées. Ici s'affirme la notion de risque qui lui est inhérente. Un facteur qui se heurte à la pente naturelle de tout être humain à favoriser la continuité des choses, une forme d'inertie préservatrice et sécurisante. Le changement est pourtant lié à la nature humaine. Pour preuve le fait pour beaucoup d'y aspirer au travers de pratiques « sans risques » comme les jeux d'argent. Si malgré cela nous lui

... sommes quelque peu d'abord du fait d'un avenir et en ses projections sur le futur. On mesure ici la valorisation de la dessin d'un projet gagnant. Mais il est à des décisions nous sommes constants, coordonnés, so justifiés mais b stéréotypes comm tion des femmes. Quand nous n'av nos habitudes p apportées dans l velle technol s'inscrire dans u le temps et plus son évolution le pital. Cette sté ment par le collique d'acco saire et non le poi. La confla sont les ingrè convaincra. » d'avoir une di une être habi

BREF

CHOC POLITIQUE. BRIVÉS ANNONCÉS LA SEMAINE. PARTIS COMMATS! redaction@lusemaine.fr

THIONVILLE RÉVISION DU SCOT : 3^{ÈME} RÉUNION PUBLIQUE

Vous le savez (ou pas), le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de Thionville engage sa révision et invite la population à une série de réunions publiques pour échanger sur les enjeux et prendre part à la démarche. Le troisième rendez-vous est fixé au mardi 2 avril à 18h30 salle multifonctionnelle du Val Marie (16, chemin du Kern) à Thionville. Composée de 120 communes et près de 261 000 habitants, l'agglomération thionvilloise se projette ainsi à 15/20 ans.

Le SCoT est à la fois « un projet de territoire stratégique avec une vision d'avenir sur tous les éléments » qui participent au fonctionnement d'un territoire : l'habitat, l'économie, les équipements, les services, l'environnement, les énergies renouvelables, la mobilité... mais aussi « un document d'aménagement qui organise la cohérence globale des projets » et constitue ainsi le fil rouge pour la mise en œuvre des plans et programmes locaux (plan local d'urbanisme, programme local de Travail...). Une démarche à suivre aussi sur le site.

Maison Bianco au rythme

En matière d'horlogerie, l'excellence est une référence. Depuis plus de 40 ans, la Maison Bianchi en a fait sa marque de fabrique. Elle crée de petits prodiges de complexité à la mécanique parfaite. Elle restaure des modèles anciens dans les règles de l'art et leur donne un nouveau tempo.

Chez Bianchi, l'horlogerie est une passion, un pont transgénérationnel entre Pierre (Maître-horloger) le père et son fils

Républicain Lorrain 02/04/2019

Réunion de l'Unafam

L'Union nationale des amis et familles de malades psychiques a pour but de rompre l'isolement des familles confrontées aux troubles psychiques de l'un des leurs, de faciliter la réinsertion de la personne et de soutenir son entourage, de développer un climat d'écoute et de solidarité.

Le premier mercredi de chaque mois de 18h30 à 17h. Gratuit.

Tél. 06 43 53 34 89.

Réunion publique sur le document d'orientations et d'objectifs

Le mardi 2 avril, à 18h30, Salle Val Marie.

Troisième réunion publique organisée par le syndicat mixte du SCOT. Pour construire le Thionvillois de demain, venez échanger sur le projet du territoire et l'imaginer son avenir à quinze ans.

Tél. 03 82 51 35 12.

AMBULANCES BAUMANN

depuis 1965

ZONE DE LINKLING

03 82 56 27 77

13 véhicules à votre service

Pierre Théobald Journaliste-écrivain

« Générationnel ? Pas simplement »

Décevez-vous qu'il n'y a pas d'amour heureux ?

« S'il y en avait, on arrêterait d'écrire des livres, non ? Bon, j'avoue, je ne suis pas le type le plus optimiste qui existe. Comme beaucoup, j'ai mon lot de névroses, et je suis plutôt client de tout ce qui touche à la mélancolie. Sans être un livre sombre, *Boys* est empreint de cette atmosphère. Notamment sur la question des rapports amoureux. »

Ce livre a-t-il une dimension générationnelle ?

« J'ai commencé l'écriture de *Boys* à l'âge de 40 ans. Il y a forcément quelque chose de ce temps de vie, des questionnements et de l'humour qui en découlent dans le livre. De là à dire qu'il s'agit d'un texte générationnel... Mes personnages ont beaucoup en com-

... mune, sauf leur âge. Les blessures, les talons, les clairs, les chutes, les épiques, c'est à tout âge de toute façon.

Pourquoi avoir choisi le genre de la nouvelle ?

« Je n'ai pas fait de choix, en vérité. Il n'y a pas eu de réflexion, la nouvelle s'est imposée à moi dès que je me suis tourné vers la fiction. Cela dit, il ressort des premiers retours que le livre se lit comme un roman. Probablement en raison du climat commun à l'ensemble des nouvelles, ainsi qu'aux différents fils qui les relient. Et puis il y a *Snow*, un personnage récurrent. On le suit à différents stades de sa vie sentimentale. Sa présence instaure une progression narrative. Comme dans un roman. »

Recueilli par J.-P.L. - Photo: R. J. DELAZ

3 QUESTIONS À

Dans son recueil de vingt-quatre nouvelles, Pierre Théobald décrypte les émotions au scalpel.

Photo R. Karim SIKAT

an plus près et décrypte les émotions au scalpel, le livre de Pierre Théobald interroge la vie qui passe intransquille et fragile en chacun de nous. On ne pourra y rester indifférent.

Jean-Pierre LEHOUSSE

Républicain Lorrain 17/04/2019

Le. Gratuit.

De midi à 19h. Médiathèque Puzzle.

Tél. 03 82 80 17 30.

su U4 »

expose une sé présentant le neu U4 situé ur célèbre saison.

13h à 17h30. Val Marie, 2, rue de l'Hôtel de Ville.

en France »

ée par la dascote primaire INC.

Je 14h à 18h. 1pote. 7, esplanade. Gratuit.

Le. Gratuit.

De midi à 19h. Médiathèque Puzzle.

Tél. 03 82 80 17 30.

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Thionvillois poursuit sa révision

Le SCoT du Thionvillois poursuit sa révision, et a engagé la dernière étape de construction du projet de territoire. Pour vous informer et contribuer à la démarche, une expo et les documents du SCoT sur le projet, et sur le Document d'Orientation et d'Objectifs sont proposés à la consultation.

De 9h à midi, de 13h30 à 17h. Syndicat Mixte, 40 rue du Vieux Collège. Gratuit.

Tél. 03 82 51 35 12.

Uckange

Ville.

Ranguevaux

Marché

De 16h à 19h. Place République.

Sierck-les-Bains

Braderie de printemps

Étalages fourrés et commerçants artisans nombreux.

De 9h à 19h. Centre-ville, Marché.

Tél. 03 82 83 67 51.

Uckange

Marché

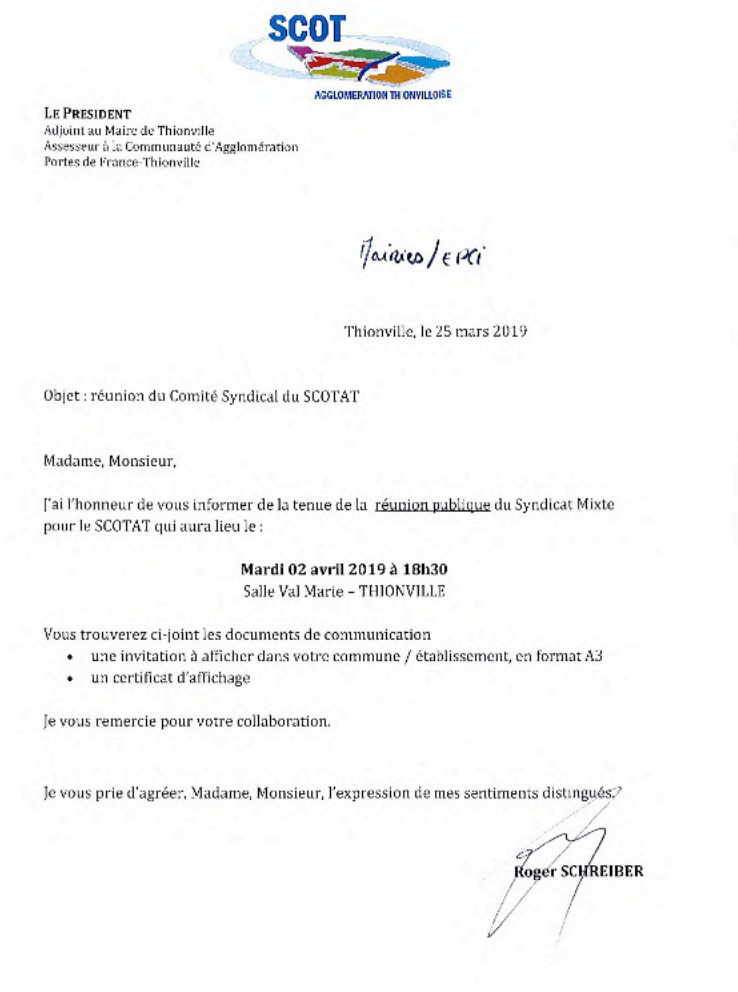
De 8h à 12h30. Rue Anatole.

Volmerange-les-Min

Marché

De 13h à 16h30. Place A.

ANNEXE 3 : COURRIER DESTINÉ AUX MAIRES ANNONÇANT UNE RÉUNION PUBLIQUE



SYNDICAT MIXTE POUR LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE L'AGGLOMERATION THIONVILLOISE
 49 rue du Vieux Collège - CS 80535 - 57139 THIONVILLE Cedex
 Tél : 03 82 51 35 12 - Fax : 03 82 51 35 15
syndicat.scotat@scotat.fr <http://scotat.prosscot.eu.fr/>

ANNEXE 4 : EXEMPLE D'ANNONCE DE RÉUNIONS PUBLIQUES SUR LE SITE INTERNET DES COLLECTIVITÉS



CONTACTS / JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE		
Mairie de Cattenom 15, rue des Châteaux 57 570 CATTENOM	Téléphone / Fax / E-mail : Tél. : 03 82 82 57 00 Fax : 03 82 55 39 82 contact@mairie-cattenom.fr	Jours et horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Le samedi de 10h00 à 12h00.
	Autres numéros utiles en Mairie de Cattenom : Accueil : 03 82 82 57 00 Police Municipale : 03 82 82 57 06 C.C.A.S. : 03 82 82 57 07 Location de salles : 03 82 82 57 00 Syndicat des eaux : 03 82 82 57 00 Adjointes : 03 82 82 57 03 Comptabilité : 03 82 82 57 04 Directeur des services techniques : 03 82 82 50 88	Permanences : RDV en semaine avec un adjoint en prenant contact avec la mairie. Samedi : permanence d'un adjoint de 10h00 à 12h00. C.C.A.S. : le mercredi de 10h00 à 11h30. Conciliateur de justice : Sur RDV les mardis matin de 09h00 à 12h00 au 03 82 53 86 54.
	Météo France :	

ANNEXE 5 : EXEMPLE D’AFFICHE ANNONÇANT UNE RÉUNION PUBLIQUE
(AFFICHÉE DANS LES COMMUNES ET EPCI)

Schéma de Cohérence Territoriale du Thionvillois

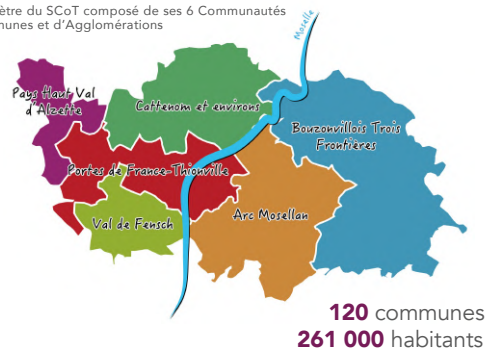


AGGLOMÉRATION THIONVILLOISE

Le SCoT élabore son Document d’Orientation et d’Objectifs (DOO) ...

Pour construire le Thionvillois de demain, venez échanger sur le projet du territoire et imaginer son avenir à 15 ans !

Le périmètre du SCoT composé de ses 6 Communautés de Communes et d’Agglomérations



INVITATION RÉUNION PUBLIQUE sur le DOO



**Mardi 02 avril à
18h30**

Salle du Val Marie 16
rue du Chemin du Kem
Thionville

Le Document d’Orientations et d’Objectifs (DOO) ?

- › Le DOO est la traduction du projet de territoire en objectifs réglementaires que les documents d’urbanisme locaux (Plans locaux d’urbanisme, ...) devront mettre en œuvre en matière de :
 - › Développement économique,
 - › Offre de logements,
 - › Gestion des ressources naturelles,
 - › Organisation des mobilités,
 - › ...

Vous souhaitez nous communiquer des remarques ?



Syndicat mixte du SCOTAT,
40 rue du vieux collège
57 109 Thionville
03 82 51 35 12
sonia.breh@scotat.fr



Un site pour consulter
les documents tout au
long de la révision :
[http://scotat.proscot-
eau.fr/](http://scotat.proscot-eau.fr/)



Des registres sont à votre
disposition au siège du syndicat
mixte et aux sièges des
communautés de communes ou
d’agglomération aux horaires
d’ouverture habituels.

ANNEXE 6 : EXEMPLE D'UNE LETTRE D'INFORMATION DU SCOTAT

La révolution numérique et l'adaptation au changement climatique



Les mutations technologiques et sociétales auxquelles nous assistons aujourd'hui, et plus encore celles de demain, impliquent une approche du projet de territoire intégrant les enjeux de la révolution numérique et de l'adaptation au changement climatique. Cette approche doit servir le projet au compte de l'innovation et du développement durable, notamment autour des thématiques suivantes :

- Digitalisation des services à la population (mobilités connectées, e-santé, e-commerce, offre culturelle numérique, e-formation...)
- Nouveaux modes de travail à distance & collaboratifs (co-working...)
- Nouveaux domaines d'activités économiques et procédés de production des entreprises (éco-industrie, éco-construction innovante...)
- Réduction de la consommation énergétique et des émissions des Gaz à Effets de Serre
- Développement du mix énergétique
- Utilisation économe et optimisée des ressources (eau...)
- Prolongement de la trame verte dans les espaces urbains contribuant à l'adaptation au changement climatique et à la qualité de vie
- Développement d'une culture du risque impliquant prévention mais aussi adaptation et résilience aux phénomènes dangereux
- ...

Comment contribuer à la démarche ?



➢ Une concertation ouverte à tous : les élus communaux et intercommunaux ; la population (y compris les associations locales) ; les personnes publiques associées ; la société civile par le biais notamment du conseil de développement.

➢ Et pour chacun, il est proposé des modalités propres de concertation tout au long de la révision, dans un objectif de sensibilisation, d'information, ainsi que de diffusion des documents pour mieux débattre, échanger et enrichir ainsi le projet de SCOT.

➢ Des Réunions publiques organisées aux temps forts de la révision ;

➢ Une Information périodique, lettre d'information du SCoT : sur l'avancement des études et de la mise en œuvre de la concertation ;

➢ Une Exposition évolutive ;

➢ Un Site Internet dédié : pour relayer des informations sur le SCOT, consulter des documents élaborés et, si vous le souhaitez, transmettre au SCOTAT des observations et contributions sur le dossier ;

➢ Un dossier de concertation et un registre permettant au public de consigner ses observations au siège de chaque Communauté de Communes et d'Agglomération membre du SCOT et du syndicat mixte du SCOTAT aux horaires habituels d'ouverture.

Site internet pour la révision du SCoT :

<http://scotat.proscot-eau.fr>



Informations utiles

Syndicat mixte du SCOTAT
40 rue du vieux collège
57 109 Thionville
03 82 51 35 12
Mail: syndicat.scotat@scotat.fr

Contacts

Thierry CARRÉ : Directeur Général
Sonia BREH : Assistante administrative

- Lettre de la révision du SCOTAT n°1 - Date de parution : Mai 2018
- Directeur de la publication : Roger Schreiber - Tirage en 5 000 exemplaires



LE SCHÉMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Le SCoT engage sa révision...

DE L'AGGLOMERATION THIONVILLOISE

La Lettre d'information du SCOTAT

Révision du SCoT - Lettre n°1 - Mai 2018

Editorial

A l'heure de grandes mutations et des évolutions nécessaires qu'elles demandent, le SCOT de l'Agglomération Thionvilloise procède à sa révision du fait de l'extension de son périmètre à 120 communes.

La spécificité de notre bassin de vie réside dans la riche diversité des territoires qui le composent. Leur cohésion est un enjeu majeur au cœur de nos préoccupations en matière de mobilités, d'énergie, d'accès au numérique, d'environnement et d'économie.

Territoire pivot structurant son développement, l'Agglomération Thionvilloise dispose de ressources multiples qui font son attractivité.

Le caractère transfrontalier de nos territoires offre en outre une ouverture sur trois pays voisins, particulièrement qui place le bassin de vie au cœur de l'Europe. Construire un cadre de vie adapté aux besoins de nos habitants et renforcer durablement notre attractivité constituent le défi que nous porterons dans cette démarche impliquant l'ensemble des élus et des citoyens.

Roger SCHREIBER,

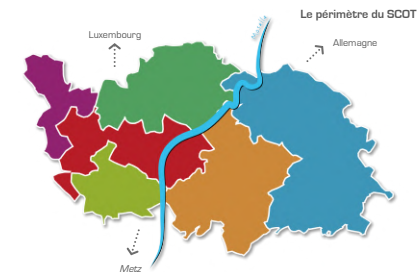
Président du Syndicat Mixte du SCOTAT,
Adjoint au maire de Thionville,
Président du SMITU

Qu'est ce que le SCoT ?

Le SCOT est un projet pour porter une ambition et une stratégie de territoire à moyen et long termes et décliner ainsi des objectifs d'aménagement sur tous les éléments qui participent au fonctionnement d'un territoire avec une vision d'avenir : l'habitat, l'économie, l'environnement, les mobilités, les équipements et services aux usagers et entreprises, le paysage, l'énergie etc.

C'est un document d'urbanisme valorisant les spécificités locales et les appuis communs pour un projet cohérent et partagé qui permette de mieux anticiper les défis de demain (numérique, mutations des modes de vie et de travail...) et les enjeux et évolutions à grandes échelles (régionale, nationale, transfrontalière...). Il est le fil rouge pour la mise en œuvre des plans et programmes locaux (plan local d'urbanisme, programme local de l'habitat...).

Le SCoT de l'Agglomération Thionvilloise est porté par le Syndicat Mixte (SCOTAT), qui regroupe 6 Communautés d'Agglomération et de Communes soit 120 communes pour près de 261 000 habitants.



CC du Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA) 8 communes, 27 703 habitants	CA Portes de France - Thionville (CAPFT) 13 communes, 79 029 habitants
CC Cattanom et environs (CCCE) 20 communes, 25 329 habitants	CA du Val de Fensch (CAVF) 10 communes, 70 132 habitants
CC Bouzonville et Trois Frontières (CCBTF) 43 communes, 24 936 habitants	CC de l'Arc Mosellan (CCAM) 26 communes, 33 617 habitants

Le Scot actuel du Thionvillois, adopté en 2014

Adopté en 2014, le Scot actuel a pris à bras le corps les enjeux du Thionvillois et a reconnu ses atouts et potentialités...

- l'embellie économique et démographique du début des années 2000 (après 30 ans de décline suite à la crise idérurgique) et les perspectives de grands projets (Opération d'Intérêt National Alzette-Belval, Europort...)

Le Scot de 2014 a pris le parti d'un projet ambitieux en faisant fructifier ces perspectives et tendances porteuses...

La Clef de voûte du projet est ainsi de structurer le développement (urbanisation, transport, équipements...) au-delà de l'axe Metz-Thionville-Luxembourg...

- Pour une attractivité commune et forte du territoire à la fois économique et résidentielle.

- Pour une meilleure gestion des déplacements des personnes et flux de marchandises. Cette gestion nécessite à la fois de résorber les points noirs de l'A31, mais aussi de penser les déplacements en réseau...

- Pour valoriser la complémentarité des secteurs du territoire et leurs potentiels à diversifier l'économie (tourisme, activités de plus haute technologies, éco-industrie, artisanat innovant...)

- Pour renforcer la qualité des ressources naturelles et des paysages.

- Pour engager la transition énergétique, avec des liens avec les filières économiques du territoire.

- Pour développer les retombées des grands projets sur le territoire en termes d'emplois (dans le domaine industriel) et logistique, de la construction... et d'images.

Comment se déroule la révision du SCOT ?

4 grandes phases

1 Diagnostic et Etat Initial de l'Environnement. Analyser le fonctionnement environnemental, social et économique du territoire pour mettre en relief les opportunités, les risques et les facteurs qui influencent son évolution.

2 Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Fixer la stratégie de développement du territoire pour les 15/20 ans à venir.

3 Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Traduire réglementairement la stratégie du PADD.

4 Enquête publique. Procédure administrative permettant la consultation des personnes publiques associées (services de l'Etat, Dreal, COO...) et la réalisation d'une enquête publique invitant tous les habitants à se prononcer sur le projet.

Lettre d'information n°1



Pourquoi réviser le Scot de 2014 ?

Le projet de Scot actuel apporte toujours des réponses pertinentes aux enjeux du territoire.

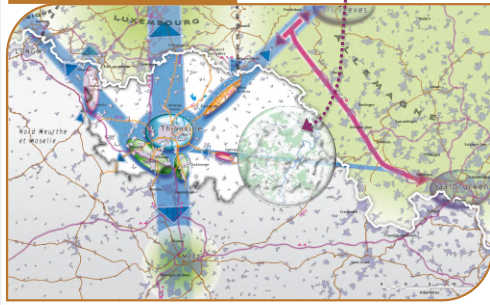
Pour autant, depuis 2017, le périmètre du Scot s'est étendu au secteur du Bouzonvillois, renforçant ainsi le contact du Thionvillois avec l'Allemagne.

Le territoire souhaite ainsi se saisir de cette extension pour assurer un projet cohérent à l'échelle du nouveau périmètre, mais aussi pour tenir compte des évolutions de contextes les plus récentes et améliorer encore la réponse aux défis de demain :

- approfondir les enjeux du territoire révélés par les évolutions récentes en termes notamment d'emplois, d'habitat, de mobilité, de mise en œuvre des grands projets...;
• mieux anticiper l'avenir face aux nouveaux modes de vie, de travail et défis de demain (mobilités décarbonées, révolutions numérique et robotique...);
• mieux organiser les réponses face aux enjeux du transfrontalier;
• répondre au défi de l'adaptation au changement climatique;
• mieux affirmer le territoire dans la nouvelle région Grand-Est;
• prendre en compte des évolutions législatives et des programmes régionaux (gestion de la ressource en eau et des risques, Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires...).

Depuis 2017, extension du périmètre du Scot au secteur du Bouzonvillois

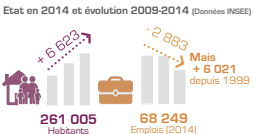
Le projet de 2014 vise ainsi un développement équilibré et qui fait du Thionvillois un territoire pivot pour structurer le nord mosellan et contribuer au rayonnement lorrain en lien avec le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique.



Des faits et tendances récents

Une attractivité résidentielle certaine et une économie qui poursuit sa transition vers les activités de services tout en soutenant l'innovation et la qualité industrielle

- Une croissance de la population de plus en plus nette (qui retrouve en 2014 son niveau de 1968) mais aussi des résidences principales, qui malgré la crise de 2008 est restée soutenue.



Etat en 2014 et évolution 2009-2014 (Données INSEE). 122 018 Logements (2014), + 1 551 logements construits par an.

Europort : plateforme logistique et industrielle multimodale (route, fer, fluvial) connectée aux ports de Metz, Nancy et de la Mer du Nord.



- Une offre de culture-loisirs qui s'enrichit avec de belles réalisations (Le Puzzle, l'UA, la base nautique de Basse-Ham...) et des projets programmés ou en cours (pôle européen des Méders d'Art à Sierck les Bains, Cité de la Podemack, pôle culturel de Micherville...).

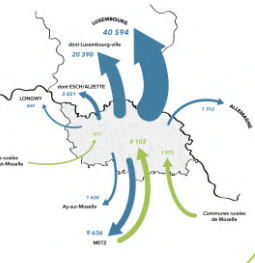
- Un déploiement des aménagements et initiatives pour la redécouverte et la valorisation des paysages du territoire : aménagements des rives de Moselle, renaturation de cours d'eau, liaisons douces, revitalisation de centres bourgs et insertion de la nature en ville...

Un phénomène transfrontalier en expansion, et des pratiques des habitants et des acteurs économiques et institutionnels qui tendent à l'effacement des frontières

- Des travailleurs transfrontaliers toujours plus nombreux vers le Luxembourg.

En 2014, sur les 101 000 actifs ayant un emploi qui résident dans le Thionvillois : 37 % travaillent au Luxembourg et 1,2% en Allemagne. En 2007, ces proportions étaient respectivement de 33% et 0,6%.

Flux domicile-travail 2013-2014 (INSEE ; MOBPRO)



- Des projets et coopérations de part et d'autre des frontières traduisant un renforcement des liens entre les villes et bourgs français, luxembourgeois et allemands. Quelques exemples :
• Opération d'Intérêt National Alzette Belval : Grand projet d'Eco-cités transfrontalière (CCPHVA) qui monte en puissance;
• Coopérations touristiques et culturelles avec le Luxembourg et l'Allemagne (Esch 2022 capitale européenne de la culture associant la CCPHVA...), mais aussi en matière de mobilités des actifs frontaliers (ligne de bus, espace de co-working...).

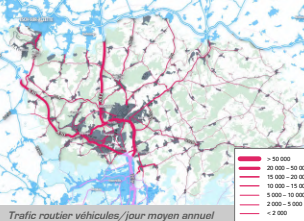
à l'origine de nouveaux enjeux pour le projet du territoire

Quels potentiels et opportunités pour préserver la compétitivité des activités industrielles et d'innovation dans un contexte de mutation des technologies de production (révolution numérique...) et où la qualité d'accès aux moyens de communication et aux services recherche & formation sont déterminants pour les entreprises ?

Quelles conditions pour faire converger l'attractivité résidentielle croissante du Thionvillois avec un avenir économique, à proximité d'économies luxembourgeoises et allemandes fortes ?

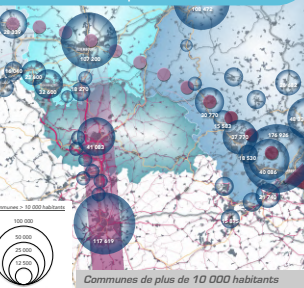
Retrouver de la fluidité de circulation sur l'axe Metz-Luxembourg, pour redonner de la capacité à organiser des mobilités durables efficaces (train, covoiturage, bus...) à toutes les échelles de déplacements et préserver ainsi les atouts d'un territoire accessible au cœur de flux européens majeurs.

Une urgence : la mise en œuvre du projet d'A31bis (à l'étude).



Vers l'émergence d'un « système urbain transfrontalier » ?


Quelles coopérations développer/renforcer pour faciliter les échanges et la vie des usagers de part et d'autre des frontières ? Quelles singularités économiques et de cadre de vie le Thionvillois pourrait valoriser pour mieux se différencier dans l'espace transfrontalier ?



ANNEXE 7 : VISUEL DE LA RÉUNION PUBLIQUE PADD DU 05/02/2019

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Thionillois

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)



Réunion Publique
5 février 2019
Thionville

1

Un Scot

La révision

4 étapes

un document d'urbanisme intercommunal pour se fixer un projet de territoire avec une vision d'avenir à ≈ 15 ans sur l'ensemble des composantes qui font fonctionner le territoire : transport, économie, logement, ressources, paysage, numérique, services...



2

La révision du Scot : 4 étapes

2017 Diagnostic et Etat Initial de l'Environnement pour comprendre le fonctionnement du territoire, révéler ses enjeux et potentiels et explorer des hypothèses d'évolution...

2018-2019 Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.) pour fixer la stratégie et les grands axes du développement et les décliner en objectifs des politiques publiques : d'habitat, de transport, économiques, environnementales, d'équipement numérique...

2018-2019 Document d'Orientation et d'Objectifs (D.O.O.) pour traduire réglementairement le PADD en objectifs qui s'appliqueront aux documents d'urbanisme locaux (Plans Locaux d'Urbanisme...)

2019 Phase de procédure administrative et de consultation des personnes associées et du public avant d'adopter le SCOT

Et une concertation tout au long de la démarche

Une évaluation environnementale menée tout au long du projet

3

Le Scot de 2014

6 Communautés d'Agglomération et de Communes, 99 communes, 250 000 habitants, 90 400 ha

- Communauté d'agglomération Portes de France - Thionville
- Communauté d'agglomération du Val de Fensch
- Communauté de communes de l'Arc Mosellan
- Communauté de communes des Trois Frontières
- Communauté de communes de Cattenom et environs
- Communauté de communes Pays Haut Val d'Alsace


Le périmètre du nouveau Scot étendu au Bouzonvillois depuis 2017

6 Communautés d'Agglomération et de Communes, 120 communes, 261 000 habitants, 106 662 ha (+15% du Scot de 2014)

- CC du Pays Haut Val d'Alsace (CCPWA) 27 703 habitants
- CC du Pays de Fensch (CCDF) 29 028 habitants
- CC du Val de Fensch (CCVF) 25 329 habitants
- CC de Bouzonville et Trois Frontières (CCBTF) 24 936 habitants
- CA Portes de France - Thionville (CAPTF) 29 028 habitants
- CC de l'Arc Mosellan (CCAM) 33 817 habitants
- CC Cattenom et environs (CCCE) 25 329 habitants
- CC de l'Aube Mosellan (CCAM) 33 817 habitants

4

Le Scot de 2014 affirme le positionnement stratégique du Thionillois au cœur des flux européens majeurs... qu'il structure au-delà du sillon mosellan et valorise en impliquant tous ses secteurs (flux de personnes & marchandises, culturels,...)



- Le réseau de pôles : élargissement de l'axe N-S
- Val de Fensch et Gelnange, Bertrange, Boussie
- Cattenom, Koengenacker et Sierck, Kislange, Mézièrense
- L'agglomération de Thionville
- Aulx, Aumetz et Villerspt


5

Les objectifs du SCoT de 2014 :

- impulser un renouveau dans le cadre de vie (accessibilité aux services et à une offre d'habitat diversifiée, qualité paysagère et des urbanisations, trame verte et bleue...)
- élément essentiel pour attirer et fidéliser les actifs, mais aussi les entreprises, dans un contexte toujours plus concurrentiel
- développer l'innovation et la diversification économique (soutenant l'industrie/logistique) en s'appuyant sur:
 - le dynamisme résidentiel et l'effet d'entraînement progressif de grands projets dont le SCoT vise à conforter le rayonnement (DIN, Europort, Carénage Cattenom, U4,...)

Armature urbaine et des services en lien avec le réseau de mobilités

Armature des pôles économiques



6

Une révision pour répondre aux questions posées par :

- ↳ L'extension du périmètre du SCoT au Bouzonvillois
 - ↳ et donc de l'Espace Thionvillois au contact de l'Allemagne et du SCoT de Metz récemment étendu
- ↳ Des évolutions intentionnelles & législatives (transition énergétique, grenelle 2 / gestion des risques...)
 - ↳ ne remettant pas en cause la pertinence du SCoT de 2014, mais renouvelant l'importance de la stratégie territoriale : Rôle de la région (SRADDET lancé, SRDEII adopté), extension du SCoT de Metz, ...
- ↳ Les évolutions récentes du territoire : l'expansion du fait transfrontalier, mais aussi les mutations des modes de vie et de travail à l'ère du numérique et de la robotisation, ...

7

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

C'est d'abord un **positionnement** de territoire avec une **stratégie** à long terme pour décliner des politiques publiques cohérentes d'aménagement, d'urbanisme, environnementale, culturelle, économique, sociale...



8

1 - Positionnement & Stratégie

9

Le Thionvillois affirme son rôle majeur pour le rayonnement métropolitain du Sillon Lorrain structuré à la dimension nord-est européenne...

- Arrimer le Grand-Est au Luxembourg, l'Allemagne, la Belgique et à la Mer du Nord.
- Impliquer tous les secteurs du SCoT, au-delà du Sillon Lorrain historique, pour développer les coopérations et projets de tous ordres valorisés entre les territoires : mobilités, touristiques & culturels, innovation, écologiques...
 - > La mise en œuvre de l'A31 bis et de services métropolitains est stratégique (santé, formation, mobilité...)
 - > L'Interscot est un outil des territoires pour valoriser ensemble les projets.



10

... Le territoire affirme aussi son rôle pour contribuer à la cohésion et à la connectivité du système transfrontalier :

=> en termes de mobilités, de liaisons éco-paysagères, de réseau économique (innovation) mais aussi d'accès à une diversité de services et espaces de vie de qualité donnant plus de choix aux populations et entreprises pour se réaliser dans cet espace.

Il s'agit aussi d'être reconnu dans un réseau connecté de villes et espaces à plus grande échelle ...

... grâce à un mode de développement mettant en valeur les spécificités, singularités, facteurs de qualité du territoire pour mieux promouvoir son identité, son attractivité globale, les coopérations avec l'extérieur.



11

Affirmer une identité forte du Thionvillois valorisant les spécificités & complémentarités de ses secteurs

- **Promouvoir l'identité d'un territoire**
 - 🌿 De ressources primaires & naturelles de tradition pour l'actuel & la qualité de vie
 - 🏞 De culture européenne qui se renouvelle, se projette et innove
- **Des ressources identitaires**
 - 🏰 Une tradition de l'Accueil et un héritage européen
 - 🏞 Une nature « à portée de main » et des ressources paysannes (Etc...)
 - 🏰 Une gastronomie européenne de Lorraine et d'Alsace
 - 🏞 Une nature « à portée de main » et des ressources paysannes (Etc...)
 - 🏰 Une histoire industrielle
 - 🏞 Un ancrage lorrain
 - 🏰 Une terre agricole et viticole, des productions locales
 - 🏞 Des finalités partagées avec l'Allemagne
- **S'appuyer sur l'identité du territoire et les spécificités de ses différents secteurs**
 - Pour faciliter la diversité des initiatives et projets ainsi que les coopérations avec l'extérieur (économiques, touristiques, culturelles, ...mobilités, formation...)

Affirmer une identité forte du Thionvillois valorisant les spécificités & complémentarités de ses secteurs



12

La stratégie de développement

Le SCOT de 2014 accompagne la transition du territoire en faveur d'une économie qui se modernise et de la qualité du cadre de vie.

La stratégie du nouveau SCoT renforce cet élan à un « moment de la transition du territoire » où les mutations économiques et des modes de vie et l'expansion du fait transfrontalier, ...

... impliquent de développer plus encore une convergence des attractivités résidentielle et économique, l'innovation, mais aussi les spécificités locales.

13

13

La stratégie de développement

Organiser une transition du territoire vers un avenir plus résidentiel.

- Pour de nouvelles perspectives d'emplois (services, commerces, artisanat...),
- Pour une diversité des services tenant compte des nouvelles attentes des populations et entreprises,
- Pour un cadre de vie de qualité et toujours plus attractif alliant « identité locale et internationalité » (qualité des paysages, dynamisme social, accès aux services...).

Approfondir la diversification économique vers les nouvelles économies (économie circulaire, du savoir, numérique, gestion environnementale...) **et sur les activités d'excellence** (énergie, logistique, industrie...) pour renforcer leur place dans les grands réseaux économiques.

Préserver et valoriser la qualité des ressources environnementales et paysagères qui sont essentielles à la qualité territoriale et à son renouvellement dans la durée (qualité de l'eau, adaptation au changement climatique, accès à l'énergie...).

14

14

2 - 4 grands objectifs pour mettre en œuvre cette stratégie

15

15

4 grands objectifs pour mettre en œuvre cette stratégie

- 1 - Une approche du développement économique par l'innovation et la diversification.
- 2 - L'ambition d'une politique environnementale et paysagère garante de la valorisation pérenne des patrimoines et de toutes les ressources.
- 3 - L'engagement d'une rénovation profonde de l'organisation des déplacements.
- 4 - La valorisation d'une offre résidentielle promouvant diversité, qualité de vie et accès à un haut niveau de services.

16

1 :

L'affirmation d'une performance entrepreneuriale et d'une approche du développement économique par l'innovation et la diversification.



17

Affirmer une performance entrepreneuriale....

- > **En déployant le rayonnement des filières d'excellence du territoire**
 - Des fonctions industrielles et R&D emblématiques à développer (pôle de compétitivité MATERIALIA, Métafensch,...).
 - Des activités associées à l'éco-construction, rénovation, énergie, écotecnologie à renforcer.
- > **En préservant les atouts compétitifs des fonctions économiques du territoire dans les grands circuits économiques, au cœur de l'Europe**
 - **Renforcer le rayonnement d'Europort (logistique & industriel) :**
 - Préserver / renforcer la qualité d'accès au site d'Europort,
 - Faciliter les synergies port/industrie/tertiaire (U4, Cormontaigne, ...) pour affirmer un positionnement plus différenciant.
 - **Améliorer l'accès à l'A8 Allemande** par le complément du maillage routier depuis l'est du Thionvillois facilitant la fluidité des échanges vers la Sarre).
- > **En déployant les fonctions et liens aux réseaux d'innovation**
 - Développer une offre de formations différenciée.
 - Soutenir la montée en puissance du pôle numérique de Thionville pour diffuser l'innovation et la diversification économique sur le territoire.

18

Affirmer des pôles économiques industriels et tertiaires en réseau, pour mieux promouvoir en externe les filières et espaces d'activités

Affermir la vocation industrielle de parcs d'activités et leur qualité :

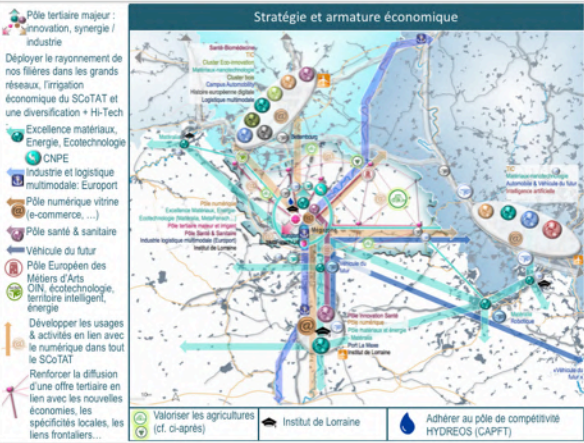
- Cet objectif implique notamment de poursuivre et renforcer les politiques de fléchage du foncier, de renouvellement et requalification de parcs afin de dégager de nouvelles capacités, et de développer des services aux salariés et entreprises.

Renforcer la lisibilité et la capacité d'accueil de l'offre tertiaire :

- Cet objectif implique de tirer parti du numérique et des liens transfrontaliers et des projets structurants du territoire et de s'appuyer sur des sites de coworking.
- Faire de « Meilbourg (S-Hub) / Cormontaigne et secteur gare et centre de Thionville un pôle tertiaire vitrine majeur
- Affirmer le positionnement d'Euro Park à Kanfen sur des fonctions tertiaires, sportives et touristiques
- Renforcer la diffusion d'une offre tertiaire « de positionnement local » en réseau pour des TPE/TPI, activités individuelles,...

19

19



20



21

Organiser une offre commerciale cohérente avec les équilibres territoriaux en optimisant les déplacements et en s'adaptant aux nouveaux modes de consommation :

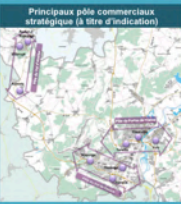
La politique commerciale vise à développer l'accès et la proximité à une offre commerciale qualifiée et diversifiée dans un territoire où l'intensité des flux et la mobilité des consommateurs (interne au territoire et transfrontalière) est particulièrement marquée.

Ré-enchanter la destination commerciale de centre-ville

- Permettre la cohabitation d'activités mixtes au sein des centres-villes.
- Garantir les conditions d'accès, de circulation et de stationnement dans les centres.
- Rechercher la proximité au(x) centre(s) lors de la création d'opérations en extension urbaine par la création de cheminements fonctionnels (piétons, cyclistes...).

Accompagner l'évolution du commerce de périphérie et l'émergence de nouveaux concepts

- Soutenir une offre de grands commerces participant de la diversité commerciale globale, accessible et complémentaire aux centres.
- Garantir la maîtrise du risque d'implantation anarchique et banalisée du grand commerce au profit de projets commerciaux intégrés aux paysages et aux flux (accessibilité, projets mixtes...).
- Ces objectifs impliquent une action au long cours de suivi et d'anticipation des besoins de renouvellement des espaces ou locaux commerciaux inadaptés aux nouvelles attentes, en vue de les moderniser, voire de les requalifier vers d'autres destinations (industrie, habitat...).



22

22

Intensifier la mise en tourisme du territoire organisée en réseau arrimé aux circuits transfrontaliers et grands régionaux pour une valorisation commune des chaînes de valeur touristique

Organiser une chaîne de valeur touristique en lien avec les réseaux extérieurs nécessite de :

- S'appuyer sur des thématiques d'entrées fortes pour un tourisme Thionvillois captant différents publics (tourisme vert, viticole, gastronomique, fluvial, historique, culturel, ...).
- Prendre appui sur les réseaux et marques touristiques départementaux, régionaux et transfrontaliers (Moselle Attractivité, Jardins sans limite...) pour promouvoir l'image et l'identité du Thionvillois en cohérence avec sa stratégie de territoire.
- Renforcer l'offre de tourisme d'affaires (hôtellerie, offre de séminaires,...) en lien avec les grands pôles économiques.
- Poursuivre le maillage de liaisons douces et de sites touristiques en y greffant des services de proximité (artisanat, ventes directes).
- Accompagner le développement de l'agri-tourisme, la découverte des produits locaux et faciliter l'hébergement à la ferme en s'appuyant sur les initiatives existantes : route des vins de Moselle, marques « Mangeons Mosellan »...

23

23

Intensifier la mise en tourisme du territoire organisée en réseau arrimé aux circuits transfrontaliers et grands régionaux pour une valorisation commune des chaînes de valeur touristique



24

24

Valoriser les activités agricoles, viticoles, sylvicoles et accompagner les démarches de diversification

- Préserver l'espace agricole et le fonctionnement des exploitations :**
 - En privilégiant systématiquement les secteurs d'urbanisation les moins incidents pour l'agriculture (assurer l'évolution cohérente des lisières urbaines, prendre en compte le projet de l'exploitant, l'accès aux terres...).
 - En associant l'agriculture à la préservation de la trame verte et bleue.
- Faciliter l'évolution des processus de production et leur diversification :**
 - En soutenant l'agro-tourisme (promotion des productions au travers de labels et de marques telle que « Mangeons Mosellan », accueil et hébergement à la ferme, gîtes ruraux, pédagogie, espaces de vente et libres services, route des vins de Moselle...).
 - En soutenant les activités sylvicoles / exploitation du bois d'œuvre et filières bois énergie, tout en préservant les grandes futaies de qualité qui sont des marqueurs paysagers et patrimoniaux forts du Thionvillois.

25

25

Cultiver la singularité et la mise en scène paysagère pour une image renouvelée du Thionvillois

- Mettre en valeur les motifs paysagers spécifiques des secteurs du territoire** (bocage, vignes et vergers, couronnes forestières, cours d'eau...) en s'appuyant sur la trame verte et bleue qui constitue « le trait d'union » entre ces différents secteurs.
 - Favoriser le prolongement de la trame paysagère et écologique dans l'espace urbain (et en lisière).
 - Promouvoir des franges urbaines de qualité.
- Reconnaître et protéger le patrimoine bâti ancien et renforcer l'intégration paysagère des nouvelles urbanisations avec l'existant**
 - Poursuivre la rénovation des centres urbains (maintien de « respirations paysagères », traitement plus unifié de l'espace public...).
 - Mettre en valeur la diversité des patrimoines (dont le petit patrimoine).
- Mettre en œuvre des modes d'aménagement propres au territoire pour offrir des cadres de vie et d'implantation aux entreprises diversifiées et avec un réel attachement à l'identité paysagère du Pays.**
 - Favoriser la requalification de parcs ou secteurs de parcs d'activités vieillissant ou dont la configuration peut à terme ne plus répondre aux besoins des entreprises, y compris en termes d'image.
 - Favoriser la présence des espaces écologiques et paysagers intégrés aux parcs d'activités sans consommation d'espace superflue.
 - Promouvoir les modes d'aménagement durables (énergie, matériaux...) et une gestion paysagère qualitative des abords des espaces économiques.

28

28

2 : L'ambition d'une politique environnementale et paysagère garante de la valorisation pérenne des patrimoines et de toutes les ressources.

26

26

Relever le défi de l'adaptation au changement climatique

- En diversifiant le bouquet énergétique en s'appuyant sur les potentiels d'énergie renouvelable qu'offre le Thionvillois :**
 - Biomasse (biogaz, déchets verts, chaufferies...) et la filière bois énergie ;
 - Petit éolien (notamment dans les espaces d'activités) ;
 - Photovoltaïque : en privilégiant des espaces non valorisables pour les activités primaires (friches urbaines, toitures...)
- En optimisant les ressources et en facilitant le réemploi des matières pour un territoire démonstrateur de l'économie circulaire et l'éco-industrie** (en capitalisant notamment sur les installations existantes et projets à l'œuvre : PRELUDE, FLORANGE E2i, centre d'enfouissement d'Aboncourt...)
 - En intensifiant les économies d'énergie et en amplifiant les actions en faveur de la sobriété et l'efficacité énergétique
 - Lutte contre la précarité énergétique par des actions de rénovation du parc de logements existant (OPAH) ;
 - Aménagements urbains recherchant la limitation des flots de chaleur et plus économes en énergie (végétalisation, bioclimatisme, usage d'éco-matériaux, gestion intégrée des eaux pluviales, dessertes viaires fonctionnelles des urbanisations favorisant les accroches aux quartiers voisins et la pratique des modes doux...);
 - La réduction des pollutions pour préserver la qualité de l'air et la santé des habitants : la mise en œuvre de solutions de déplacement alternatives, la promotion des courtes distances en rapprochant l'habitat des services, la qualité des essences en milieu urbain...

29

29

Mettre en œuvre la trame verte et bleue pour préserver le capital "EAU" et valoriser la biodiversité et les paysages

- Une trame verte et bleue qui préserve la biodiversité et contribue au bon renouvellement des ressources nécessaires au développement du territoire, en lien avec les territoires voisins...**
 - Pour préserver sur le long terme la qualité des relations écologiques et hydrauliques amont-aval et entre les vallées
 - Pour renforcer la mise en scène des marqueurs paysagers et patrimoniaux du thionvillois (forêts, côtes, vallées, Moselle...)
- Pour mieux maîtriser et réduire les pressions et en faciliter les rôles multiples des espaces agri-naturels pour les activités du Thionvillois** (agriculture et agriculture périurbaine, tourisme et économie et qualité des eaux et des espaces forestiers,...)
 - Reservoirs de biodiversité
 - Zones humides
 - Cours d'eau
 - Connectivité écologique
 - Corridors écologiques
 - Continuités forestières
 - Continuités écologiques externes
 - Distances SICE
 - Armature de projet pour la valorisation de la Moselle, de la Cornée et de la Meuse
 - Faune sauvage (la trame verte d'ici)
 - Autres forêts et bois

27

27

3 : L'engagement d'une rénovation profonde de l'organisation des déplacements par des alternatives performantes à la voiture individuelle anticipant les mobilités du futur et restaurant l'échelle de proximité

30

30

Prioriser les grands projets d'infrastructures pour redonner de la capacité aux transports collectifs et partagés

➤ **Des solutions et aménagements d'infrastructures à étudier et mettre en œuvre :**

- **L'urgence :**
 - Le projet d'A31 bis : mise à 2*3 voies de l'A31 qui constitue l'infrastructure essentielle à l'irrigation du « Sillon Lorrain » tout en favorisant les mobilités alternatives. A la date de réalisation du présent document, le projet est acté dans sa section Nord Thionville/Luxembourg. La section Sud fait l'objet de 4 faisceaux d'études avancées sur lesquels un choix devra être fait dans le cadre de l'association menée entre élus du territoire et les partenaires (Etat...).
 - Dans le cadre du projet A31 bis : la liaison A30/A31.
- **A long terme :**
 - La mise aux normes autoroutières de l'A30 ;
 - L'adaptation du réseau routier dans le Val d'Alzette pour une meilleure connexion entre l'A30 et le contournement d'Audun-le-Tiche ;
 - L'amélioration de l'accès à l'A8 allemande (cf. volet 3.3 du présent PADD) ;
 - Le contournement complet de Thionville dont l'opportunité des gains pour la fluidité d'accès à l'agglomération et la hiérarchisation des flux à l'échelle du territoire doit être évaluée ultérieurement en fonction de la montée en puissance de la stratégie de mobilité développée au présent Scot, mais aussi des enjeux spatiaux et environnementaux.
- **Action au long cours :**
 - Améliorer l'accès des axes routiers convergents vers Thionville (D1, D653, D13, D654...) et autres axes secondaires sujets au report du trafic saturé sur les axes principaux (D14, D14A, D15...).

31

Déployer l'irrigation du territoire par des nœuds de mobilités associant des services connectés

➤ **Organiser les nœuds de mobilité de demain en s'appuyant sur :**

- Les pôles de transports structurants existants ou amenés à se développer (dont les gares, P+R, lignes de bus, aire de covoiturage) afin de les conforter ou de les compléter par une offre cohérente (notamment en amont),
- l'armature des pôles urbains et économiques du territoire,
- les axes routiers de grands flux, des itinéraires transfrontaliers stratégiques pour les déplacements pendulaires...

En s'appuyant aussi sur :

- Une offre de services de mobilité annexes optimisant et facilitant les trajets des usagers : location de véhicule par Smartphone, applications de mise en relation des usagers en temps réel,...
- Une offre de services aux actifs sur les grands pôles de mobilité : bornes libre-service, points de vente circuits-courts,...

➤ **Diversifier l'offre de mobilité (TER, TAD, bus, vélo, covoiturage...) pour un réseau irrigant l'ensemble du Thionvillois et facilitant les échanges de proximité avec les territoires voisins :**

- L'offre de mobilité se structure en Nord-Sud comme colonne vertébrale du territoire et Est-Ouest pour desservir l'ensemble des bassins de vie du Thionvillois et se connecter au système urbain transfrontalier (Nord 54, agglomération messine, Allemagne, Luxembourg, Belgique,...).

➤ **Déployer Europort dans son rôle de Hub de mobilité fret.**

32

Articuler l'offre de part et d'autre des frontières (horaires, billettique) pour faciliter l'interopérabilité (modes, infrastructures, AOT, public/privé...) et les déplacements frontaliers

➤ **Articuler cette offre en cohérence avec les projets en cours et programmés au Luxembourg :**

- Le déploiement du tramway à Luxembourg-ville desservant la gare jusqu'à Findel (2021/2022 1er tronçon Pont-Rouge-Luxepo en service) ;
- La nouvelle voie ferrée entre Bettembourg et Luxembourg (2024) et le renforcement du cadencement TER.

➤ **Anticiper l'évolution des usages et les mobilités de demain en favorisant le développement :**

- De véhicules robotisés autonomes, de véhicules communicants, et autres véhicules fonctionnant avec des carburants alternatifs (électricité, hydrogène, pile à combustible...);
- De solutions de déplacements facilitant l'organisation des transports collectifs et la mobilité collaborative (gestion des flottes de véhicules, des itinéraires, horaires, de l'articulation offre/demande...).

33

Faciliter la pratique des modes actifs sécurisés pour les déplacements quotidiens de proximité et touristiques

➤ **Des liaisons quotidiennes pour les mobilités de proximité (vélo, vélo électrique) :**

- Entre les pôles urbains et nœuds de mobilité (P+R ou « points de rassemblement » résidentiels), au niveau des grands équipements, des ports et des parcs d'activités structurants tout en veillant à limiter les conflits d'usages, etc.

➤ **Des liaisons touristiques :**

- Voies douces à boucler à l'échelle de tout le territoire en s'appuyant sur les parcours de randonnées et sites d'intérêts dans et hors du Thionvillois (Sarre, SCOTAM, Scot nord 54 & Belgique, Luxembourg), tout en recherchant les connexions avec la Moselle. (Cf. partie 3.1 du présent PADD, volet tourisme) ;
- Navettes fluviales transfrontalières sur la Moselle à étudier.

34

L'armature des mobilités

Prioriser les grands projets d'infrastructures pour redonner de la capacité aux transports collectifs et partagés

➤ **Des solutions et aménagements d'infrastructures à mettre en œuvre :**

- Mise à 2*3 voies de l'A31
- Adaptation du réseau routier dans le Val d'Alzette
- Amélioration de l'accès à l'A8 allemande

➤ **Organiser les nœuds de mobilité de demain en s'appuyant sur :**

- Les pôles de transports structurants existants ou amenés à se développer
- l'armature des pôles urbains et économiques du territoire
- les axes routiers de grands flux

➤ **Diversifier l'offre de mobilité (TER, TAD, bus, vélo, covoiturage...) pour un réseau irrigant l'ensemble du Thionvillois et facilitant les échanges de proximité avec les territoires voisins :**

➤ **Déployer Europort dans son rôle de Hub de mobilité fret.**

35

4 : La valorisation d'une offre résidentielle promouvant diversité, qualité de vie et accès à un haut niveau de services,...

36

Déployer un réseau de pôles de services dynamiques et interconnectés au système urbain transfrontalier, s'articulant avec l'armature urbaine et l'offre de mobilité du SCoT

Ce réseau implique plusieurs échelles de maillage

Une première échelle : Les 7 pôles structurants de l'armature urbaine du SCoT et les communes détenant une gare/halte : offre majeure d'équipements et services (notamment dans la gamme supérieure) organisée en complémentarité avec les autres communes qu'ils irriguent et avec lesquelles ils organisent la couverture de l'offre et l'échelle de proximité.

Les 7 pôles structurants :

- En réseau
- Interconnecté au système urbain transfrontalier

Les communes détenant une gare :

- en service
- en service occasionnel
- et la réouverture de gares / haltes

Une deuxième échelle de maillage de centralités secondaires et intermédiaires en relais des pôles structurants (à définir dans le DOO du SCoT) : pour mieux irriguer le territoire en services et équipements, notamment dans les secteurs moins pourvus et/ou leur situation en interface avec les territoires voisins impliquant un renforcement de la couverture de l'offre de services (secteurs « ruraux » transfrontaliers, autour du Sillon Lorrain, notamment).

Tous les centres des villes, bourgs et villages : offre résidentielle en recherchant prioritairement l'optimisation de leur tissu urbain existant et une qualité urbaine propice au développement des commerces et services et aux pratiques touristiques le cas échéant.

Des centralités de services complémentaires aux centres-villes pour gérer l'échelle de proximité la plus rapprochée et la diversité de la demande : échelle du quartier, d'un noyau de mobilité, d'une opération d'aménagement d'un pôle d'équipement...

37

Renforcer l'offre culturelle pour un maillage de vies locales intenses adaptées aux besoins et spécificités des différents secteurs

THIONVILLE
Centre théâtral national
Palais - Centre Jacques Zani
Théâtre de Lorraine - NEET
Musée de la Tour aux Pucier
Festival Jacques
Festival de film documentaire
Cinéma

VAL DE FENSCH
EVOLES
La Dardelle
La Pevellerie

SIERCK-LES-BAINS
Pôle Européen des Métiers d'Art & Musée de la Souveraine

ROEMACK
Château de Roemack et Site médiéval

VECKRING
Site unique Allongé du Hochberg

ALZETTE-BELVAL
Pôle culturel
Musée du Site-Rues
Cinéma local

Des thèmes de coopération potentiels

- Musées, centres culturels, tiers lieux
- Théâtre de rue
- Sites de concert
- Festivals
- Art et patrimoine
- Sites industriels rénovés
- Pôles de loisirs & bien-être

Une offre événementielle transfrontalière ponctuelle

- 1 Festival Sans a cottes
- 2 Festival d'été
- 3 Festival transfrontalier
- 4 Festival transfrontalier de Chateaux

38

Structurer une offre en logements améliorant l'accès aux mobilités, aux services urbains et à des cadres de vies valorisés

Le développement du territoire s'appuie sur une armature multipolaire organisant un réseau cohérent urbain, de services et de mobilités.

L'objectif est de structurer une offre en logements répondant à cette organisation :

⇒ afin que les espaces urbains soient animés, enrichissent la qualité urbaine globale du territoire et offrent ainsi aux populations des cadres de vie valorisés avec un accès facilité aux ressources du système urbain transfrontalier (pôles d'emplois, services supérieurs...), en interne du Thionvillois comme en externe.

La multipolarité est aussi le moyen pour :

- ⇒ mettre en valeur les spécificités locales, afin d'offrir aux habitants des modes de vie pluriels et plus de liberté de choix ;
- ⇒ mieux organiser les équilibres entre les espaces agri-naturels et urbains en empêchant une conurbation indifférenciée, en particulier entre Metz et Luxembourg. Au contraire, il s'agit de cultiver la singularité et la qualité territoriale et donc la qualité des rapports avec les territoires voisins au SCoT.
- ⇒ optimiser les déplacements en temps et en nombre.

Les 7 pôles structurants :

- En réseau
- Interconnecté au système urbain transfrontalier

Les communes détenant une gare :

- en service
- en service occasionnel
- et la réouverture de gares / haltes

Agglomération de Thionville, pôle cœur

- Pôle Agglomération de la Fensch de Fensch de Fensch (Mettling, Betsange, Betsange)
- Pôle Aulnoy-Thionville-Roselle
- Pôle Sierck-les-Bains
- Pôle Bouslange-Mettling
- Pôle Bouslange-Pottoville
- Pôle Centre-est Metz-Lorraine-Val de Moselle

39

Diversifier et optimiser le parc de logements à toutes les échelles pour répondre aux besoins d'accessibilité différenciés des ménages et fidéliser les actifs

- Réunir les conditions d'une offre attractive et adaptée au marché qui réponde aux besoins multi-formes des ménages et aspirations nouvelles (jeunes, étudiants, familles, seniors, actifs, résidents permanents ou temporaires, bi-résidents, frontaliers).
- Développer une offre de logements accessibles en termes de prix en tenant compte de la segmentation du marché à plusieurs échelles (ilot, quartier, commune...) ;
- Améliorer l'offre pour les personnes âgées en privilégiant le maintien à domicile et en accompagnant mieux les parcours de vie (accessibilité et domotique dans les logements, béquinage, mutualisations entre structures intergénérationnelles, services mobiles, services mutualisés entre communes...) ;
- Renforcer les actions de valorisation et requalification du parc de logements existant complémentaires au développement d'une offre résidentielle nouvelle : (réhabilitation du parc ancien pour lutter contre la vacance résidentielle, utilisation des disponibilités foncières dans le parc existant,...).
- Promouvoir des formes urbaines variées, plus compactes mais appropriées aux identités des territoires et à un cadre de vie de qualité.

40

3 -
Des objectifs de croissance pour une optimisation du développement du Thionvillois

41

Les objectifs de croissance à 15 ans pour une attractivité globale et durable au sein du système urbain transfrontalier

<p>Les objectifs démographiques</p> <p>Le SCoT vise l'accueil d'environ 36 500 nouveaux habitants à 15 ans (si le vieillissement est maîtrisé grâce à l'arrivée d'actifs et jeunes), soit un taux de croissance d'environ 0,86%/an, portant la population du Thionvillois autour de 312 000 habitants à horizon 2034.</p>	<p>Les objectifs économiques</p> <p>Le SCoT a l'objectif de favoriser la création d'environ 20 000 nouveaux emplois à 15 ans (soit un rythme moyen annuel proche de celui du SCoT de 2014), notamment pour maintenir une certaine « autonomie » du Thionvillois à l'égard des pôles d'emplois périphériques du SCoT.</p>	<p>Les objectifs de logements</p> <p>Le SCoT a un objectif de créer (si le desserrement des ménages est maîtrisé : estimation à 15 ans autour de 2,11 personnes par ménage au lieu de 2,35 en 2014).</p>
--	---	---

↓

Des objectifs de consommation maximale d'espace qui réduisent la consommation d'espace :

- 740 ha pour les nouvelles urbanisations résidentielles en extension ;
- 357 ha pour les nouvelles urbanisations économiques en extension ;
- Soit au total un objectif de réduire de 47 % le rythme de consommation d'espace par rapport aux dix dernières années.

42

4 -

Le SCoT : un mode de travail concerté et participatif

43

43

Le SCoT : un mode de travail concerté et participatif

> Pour s'informer et débattre :

- Des réunions publiques
- Des informations dans la presse
- Le site internet consacré au SCoTAT : www.scotat.proscot-eau.fr

> Pour contribuer et réagir :

- Le site internet du SCoTAT qui vous permet de laisser des commentaires et observations
- Des registres à votre disposition pour recevoir vos éventuelles remarques et observations, au siège du Syndicat mixte du SCoT de l'Agglomération Thionvilloise, 40 rue du Vieux Collège, à Thionville.

44

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Thionvillois

Merci pour votre attention



45

45

ANNEXE 8 : PHOTOS DE RÉUNIONS PUBLIQUES ET SÉMINAIRES / RÉUNIONS DE TRAVAIL AVEC LES ÉLUS ET ACTEURS DU TERRITOIRE



ANNEXES 9 : ANNONCE DE L'EXPOSITION SUR LE SCOT

Site internet du Républicain Lorrain

Sortir L'Agenda de votre quotidien PourSortir avec Le Républicain Lorrain PourSortir en France

QUOI OÙ DU AU

MOTS-CLÉS RECHERCHER

[← RETOUR À LA RECHERCHE](#)

Accueil > Expositions > Autres expositions > Lorraine > Moselle > Thionville > Avril

EXPOSITION

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Thionvillois poursuit sa révision


QUAND, OÙ ?
Tous les jours sauf le samedi et le dimanche de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 jusqu'au 13 mai 2019
Sauf les 19/04/2019, 22/04/2019, 01/05/2019, 08/05/2019
Syndicat Mixte
40 rue du Vieux Collège
Thionville
[Voir le plan d'accès](#)

ORGANISATEUR
Syndicat Mixte du SCOTAT
03.82.51.35.12
Publics concernés :
Seniors
Jeunes / Etudiants (12-25 ans)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Non conseillé aux enfants
Accès adapté aux personnes à mobilité réduite

TARIFS
Gratuit

Tweet



POURSORTIR PRÈS DE THIONVILLE

PAR CATÉGORIES
Concert, musique -Marchés, brocantes, vide-greniers -Randonnées, balades, visites guidées, orientation -Rencontres, conférences -Spectacles, théâtre, contes -Stages, ateliers vacances scolaires

À PROXIMITÉ
Florange -Hettange-Grande -Kanfen -Manom -Serémange-Erzange -Terville

Le SCoT du Thionvillois poursuit sa révision, et a engagé la dernière étape de construction du projet de territoire. Pour vous informer et contribuer à la démarche, une expo et les documents du SCoT sur le projet, et sur le Document d'Orientation et d'Objectifs sont proposés à la consultation.

Vous pouvez ainsi faire part de vos avis et contributions sur des registres prévus à cet effet aux sièges du syndicat mixte du SCOTAT et des Communautés de Communes et d'Agglomérations du SCoT, aux horaires habituels d'ouverture au public : CC de l'Arc Mosellan, CC Cattenom et Environs, CC Pays Haut Val d'Alzette, CC Bouzonvillois-Trois Frontières, CA Val de Fensch, CA Portes de France-Thionville aux heures d'ouverture. Site internet : <http://scotat.proscot-eau.fr/>, avec la possibilité de laisser un message (avis, contribution au projet...).

ANNEXES 10: EXEMPLE DE PANNEAUX D'EXPOSITION SUR LE SCOT (DIAGNOSTIC)

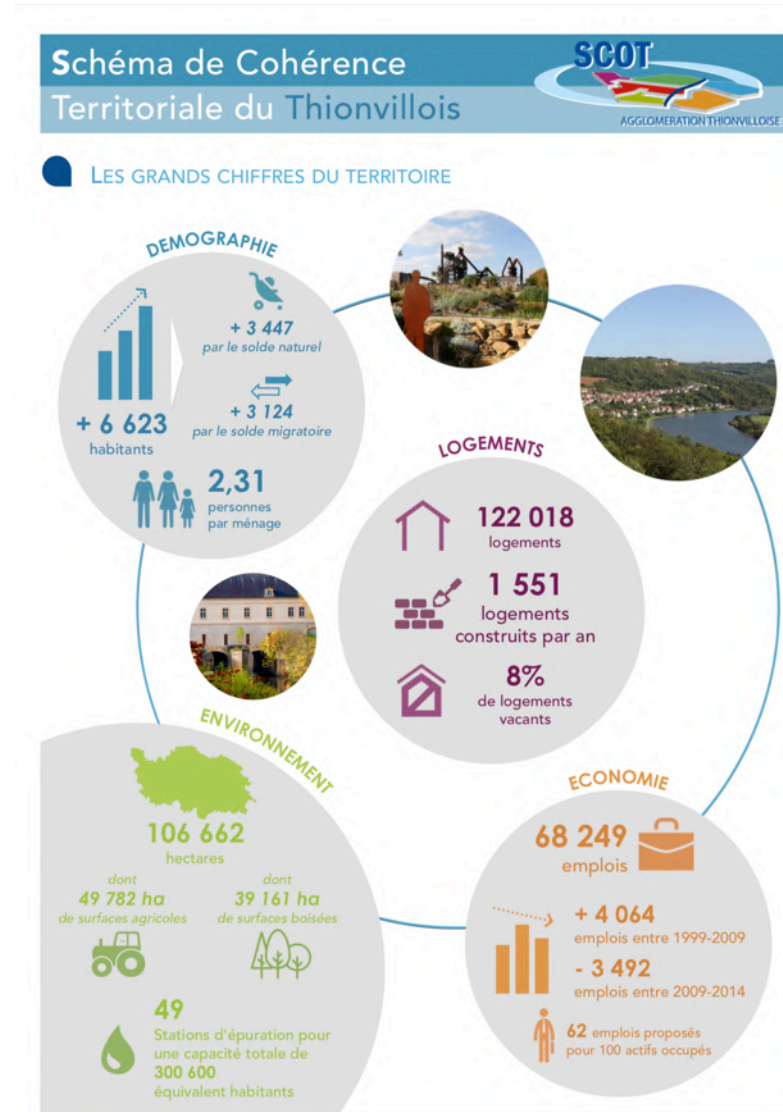


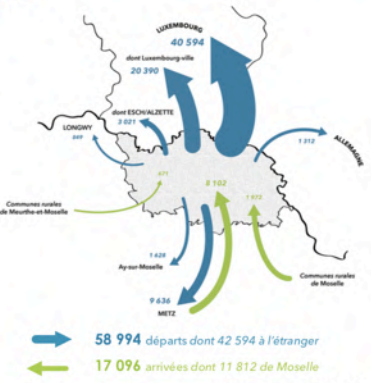
Schéma de Cohérence Territoriale du Thionvillois



LE FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE

Une phénomène transfrontalier en expansion

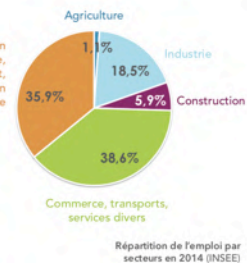
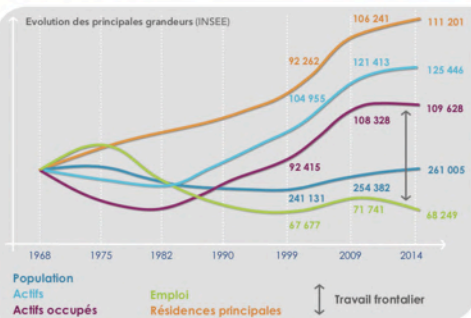
- Des mouvements domicile-travail plus nombreux, tant vers le Luxembourg qu'en Allemagne compte tenu de l'élargissement du périmètre du SCoT désormais au contact de la Sarre avec l'intégration du territoire du Bouzonvillois ;
- Une saturation de l'axe mosellan et une intensification du trafic impliquant tout le reste du réseau routier par effet de rabattement ;
- Des politiques et projets de coopération transfrontalière progressivement mis en œuvre pour faciliter la vie des différents usagers du territoire : harmonisation de la billettique, signature d'accords-cadres entre la France et le Luxembourg (santé, formation professionnelle par l'apprentissage), sélection d'Alzette-Belval (Pro-Sud et CC du Pays Haut Val d'Alzette) pour la capitale européenne de la culture Esch 2022, etc.
- Des pratiques des habitants et des acteurs économiques et institutionnels qui tendent à l'« effacement » des frontières et interrogent la place du Thionvillois à la fois dans cet espace de coopération mais aussi dans la région Grand-Est.



Une tonalité résidentielle de plus en plus marquée...

- Une croissance de la population de plus en plus nette (qui retrouve en 2014 son niveau de 1968) mais aussi des résidences principales, qui malgré la crise de 2008 est restée soutenue ;
- Une croissance de l'emploi moins rapide : la crise de 2008 a stoppé la reprise économique sensible après 1999.

... qui ne gomme pas pour autant certaines réalités industrielles.



Pôle de compétitivité sur les transformations des matériaux industriels

Recherche & Développement et formation de pointe sur la sidérurgie et la métallurgie

materialia

MetaFensch

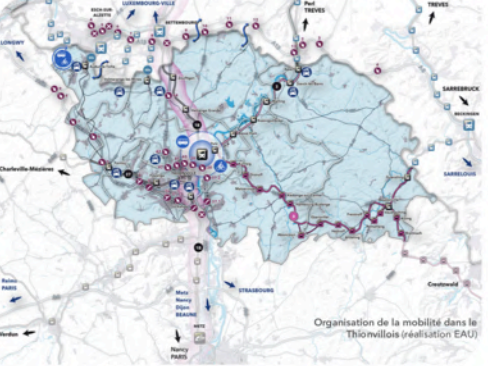
INSTITUT SOUDURE

Schéma de Cohérence Territoriale du Thionvillois



UN ENJEU D'ORGANISATION DES MOBILITÉS ET DU COMMERCE DE DEMAIN

Une priorisation des projets nécessaire et en particulier l'urgence de la mise en œuvre du projet d'A31 bis à l'étude



- Réseau ferré**
 - Ligne électrifiée et exploitée
 - Ligne fret uniquement
 - Ligne TER par car
 - Ligne non exploitée
 - Ligne TER par car et TER
- Réseau routier**
 - Autoroute et routes mises aux normes autoroutières
 - Réseau structurant
 - Réseau secondaire
 - Aires de covoiturage
- Gares**
 - Gare régionale
 - Gares et halles
 - Gares TER par car
 - Gares à l'étranger (Luxembourg et Allemagne)
 - Gare TGV
- Des actions menées et projets lancés**
 - Une hausse des fréquences sur la ligne ferrée vers le Luxembourg et une harmonisation de la billettique
 - Des bus transformations
 - Le projet de MIB de mobilité sur l'OMN
 - Le projet de gare à 2 faces
 - Le projet de BINE Châlon et le déploiement des modes doux sur le territoire

Le Thionvillois, un pôle commercial majeur lié aux grands flux

- Une offre de grands commerces de périphérie dense et diversifiée qui assume aussi un rôle de proximité à l'échelle du Scot.
- Un enjeu renouvelé d'équilibre entre le commerce de centre et périphérique.
- Des enjeux de diversité commerciale et de montée en gamme en lien avec les nouveaux modes de vie et de consommation.
- Une prise de conscience de renouer avec la vitalité des centres.

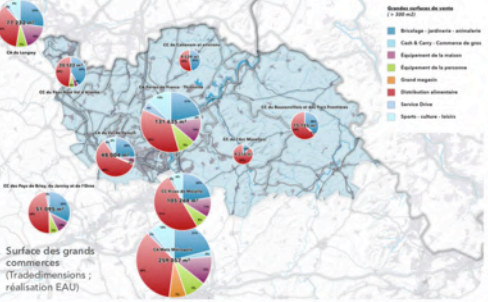


Schéma de Cohérence Territoriale du Thionvillois



DES FACTEURS D'ATTRACTIVITÉ CERTAINS

Une offre d'équipements et de services structurante qui s'enrichit, notamment en culture et loisirs

- Un réseau associatif dense, de nombreux événements et équipements culturels récents et en développement (Puzzle, Le Gueulard +, pôle culturel de Villerupt...);
- Une offre de santé et action sociale qui se densifie (clinique psychiatrique...);
- De belles réalisations récentes (base nautique, EVOL'U4, ...) et projets d'envergure (Citadelle - Rodemack, Pôle des Métiers d'Art - Sierck...);
- Un contexte touristique concurrentiel mais des flux transfrontaliers et proches (grands attracteurs externes) qui ne demandent qu'à être captés.



Offre touristique (réalisation EAU)

Principaux attracteurs touristiques et pôles culturels externes (+ de 100 000 visiteurs / an).

Pôle culturel
Candidature de Esch-sur-Alzette / CDPVA Capitale Européenne de la culture 2022

Sites culture-tourisme majeurs

- Patrimoine médical
Citadelle, châteaux
- Patrimoine religieux
- Musée
- Patrimoine militaire
- Patrimoine industriel, sidérurgique et minier
- Centrale nucléaire de Cattenom
- Activité aquatique, thermalisme et de bien-être
- Casino
- Activité ludique et récréative
- Base nautique
- Patrimoine naturel
Jardin, site naturel...
- Destination détente-shopping
- Festival du Film Italien de Villerupt
- Train touristique de la vallée de la Canmer
- Navette fluviale
- Route des vins de Moselle
- GR 5
- Sentiers de randonnées
- Veloroutes

- Un territoire qui renoue avec son rivière, la Moselle.
- Des entrées de ville et parcs d'activités plus qualitatifs.

Une perception du paysage qui se renouvelle



Des aménagements en faveur des modes doux

Des vergers, pour conserver la typicité des entrées de village

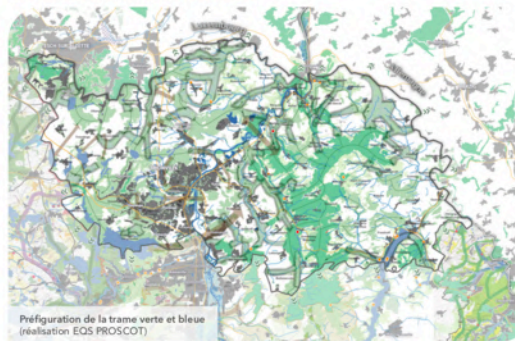
Un linéaire d'arbres qui atténue l'effet massif des ensembles bâtis



Schéma de Cohérence Territoriale du Thionvillois



Une armature écologique support du bon état des milieux, paysages et du renouvellement des ressources



Préfiguration de la trame verte et bleue (réalisation EQS PROSCOT)

- Et appui de produits et productions reconnus...



- Une consommation d'espace par l'urbanisation non négligeable mais un mode d'aménagement qui tend vers plus de compacté.

- Grandes continuités écologiques, interconnectées, pelouses sèches, lien trame verte et bleue
- Espaces de perméabilité / déplacements des espèces
- Continuités forestières
- Réserveur majeur de biodiversité
- Zones humides et plans d'eau
- Cours d'eau
- Forêts
- Obstacles SRCE cours d'eau / routes
- Liaisons écologiques externes
- Continuités éco-paysagères DTA

COMMENT CONTRIBUER À LA DÉMARCHE ?

- Des réunions publiques organisées aux temps forts de la révision;
- Une information périodique, lettre d'information du SCOT : sur l'avancement des études et de la mise en œuvre de la concertation;
- Une exposition évolutive;
- Une site internet dédié : pour relayer des informations sur le SCOT, consulter des documents élaborés et si vous le souhaitez, transmettre au SCOTAT des observations et contributions sur le dossier;
- Un dossier de concertation et un registre permettant au public de consigner ses observations au siège de chaque Communauté de Communes et d'Agglomération membre du SCOT et du syndicat mixte du SCOTAT aux horaires habituels d'ouverture.

<http://scotat.proscot-eau.fr/>

Syndicat mixte du SCOTAT
40 rue du vieux collage
57 109 Thionville
03 82 51 35 12
syndicat.scotat@scotat.fr

Thierry Carré : Directeur général
Sonia BREH : assistante administrative



Des questions pour l'avenir... ?

- Quels potentiels et opportunités pour préserver la compétitivité des activités industrielles et d'innovation dans un contexte de mutation des technologies de production ?
- Quelles coopérations renforcer / développer pour faciliter les échanges et la vie des usagers de part et d'autre des frontières ?
- Quelles singularités économiques et du cadre de vie le Thionvillois pourrait-il valoriser afin de mieux se différencier dans l'espace transfrontalier ?
- Comment mieux accompagner l'évolution des modes de vie, de travail et de consommation dans un territoire de flux ? Quels services résidentiels pour faciliter la vie des habitants demain (mobilité, formation, santé...)?
- Comment relever le défi de l'adaptation au changement climatique ?

Réalisation EAU PROSCOT - Mai 2018

ANNEXES 11 : CAPTURES D'ÉCRANS DU SITE INTERNET DU SCOT (04/2019)



SCoT de l'Agglomération Thionvilloise

BIENVENUE DETAILS CONTACT

SCoT de l'Agglomération Thionvilloise

BIENVENUE DETAILS CONTACT



Le SCOT en révision

C'est avant tout un projet de territoire à moyen/long terme (15/20 ans) qui fait émerger les spécificités du territoire et son positionnement à un échelle élargie (territoires voisins, région, ...). C'est un document d'urbanisme et d'aménagement juridiquement opposable qui définit ce projet de territoire dans une perspective de développement durable.

Nous vous invitons à consulter les documents provisoires et de travail tout au long de l'avancement de l'élaboration dans l'espace de téléchargement et de nous faire part de vos questions, suggestions ou contributions.

Tout au long de la démarche de révision du SCOT, le site vous informera dans la rubrique « les nouvelles » des informations sur les temps forts de la concertation.

N'hésitez pas à nous contacter au travers du site ou en écrivant à Mme. Sonia BREH au Syndicat Mixte pour le SCOT de l'Agglomération Thionvilloise, 40 rue du Vieux Collège, CS 80 335 - 57 109 THIONVILLE

ACCÉDER À L'ESPACE DE TRAVAIL

LES NOUVELLES

Pour plus d'information sur le projet ou contribuer à la démarche : le Document d'Orientation et d'Objectifs du SCOT est mis à votre disposition dans la rubrique téléchargement ci-dessous.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire part de vos avis et contributions au projet dans la rubrique "Nous contacter", située en bas de la page du site.

Prenez part à la démarche et venez échanger sur le Document d'Orientation et d'Objectifs du SCOT : document réglementaire qui fixe les objectifs d'aménagement à mettre en oeuvre sur les 15 prochaines années :

• Réunion Publique ouverte à tous sur le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) du SCOT : le 2 avril 2019 à 18h30 à la salle multifonctionnelle du Val Marie, 16 rue du chemin de Kam à Thionville.

→ pour plus d'information et consulter le projet, le Document d'Orientation et d'Objectifs du SCOT est mis à votre disposition dans la rubrique téléchargement ci-dessous.

TIMELINE



2019

Une approbation du SCOT fin 2019 - début 2020

SCoT de l'Agglomération Thionvilloise

BIENVENUE DETAILS CONTACT

TELECHARGEMENTS

Projet de Document d'Orientation et d'Objectifs du SCOT	Exposition sur le PADD et le DOO du SCOT	PADD pour débat - 1er octobre 2018	Seminaire diagnostic - 17 octobre 2017	Seminaire diagnostic - synthèse ateliers - 17 octobre 2017	SCOTAT APPROUVE 2014 - Rapport de présentation
SCOTAT APPROUVE 2014 - PADD	SCOTAT APPROUVE 2014 - DOO	DOO SCOTAT 2019	DOO SCOTAT 2018		

NOUS CONTACTER

L'Agglomération Thionvilloise vous invite à donner votre avis sur le SCOT tout au long de sa révision, en utilisant le formulaire ci-après ou en écrivant au Syndicat Mixte du SCOT de l'Agglomération Thionvilloise.

Contact

Séjour du Syndicat mixte du SCOT de l'Agglomération Thionvilloise, 40 rue du Vieux Collège, CS 80 335 - 57 109 THIONVILLE
Mme. Sonia BREH

03 82 51 35 12

sonia.breh@scotat.fr

Form:

Objet:

Message:

[ENVOYER MESSAGE](#)